LA MINERVE

Mardi matin, 4 Janvier 1876.

Justice à qui de droit. Le *National* veut donner à M. Préfontaine le mérite d'avoir fait insérer dans le bill qui concerne les chemins du Sud, une clause obligeant les entrepreneurs à payer les cultivateurs qu'ils ont expropriés. C'est trop de générosité de sa part, entre amis on peut s'obliger, mais pas aux dépens du voisin. M. Préfontaine n'a pas plus le mérite de cette clause que le Grand Turc et nous sommes en mesure d'établir qu'elle a été mise à la demande de M. Benoit, par l'hon. M. De Boucherville.

Nous défions le *National* d'affirmer que le bill contenait cette clause lorsque, sortant de l'assemblée, il a été envoyé au Conseil législatif. C'est là qu'elle a été insérée. L'assemblée a accepté l'amendement parceque le gouvernement l'a voulu et M. Préfontaine n'y a été pour rien absolument.

Merveilleux. Le *National* d'hier matin s'est livré à une de ces excentricités qui font du journal de M. Laframboise, la feuille la plus comique du pays. Pour nuire à M. Benoit, il dit naïvement qu'il a insulté les électeurs du comté de Chambly en disant que M. Jodoin a acheté des votes à ses élections. Il va sans dire que se servant d'un petit moyen bien usé, il adresse à tout le monde ce que M. Benoit ne dirigeait que contre une minorité. Le vertueux démocrate se scandalise que M. Benoit ose parler de la corruption de M. Jodoin et la nie, l'effronté.

Il est bien connu—et cela a été prouvé—que M. Jodoin a dépensé $20,000 à sa première élection et quelques mille à sa seconde. Si le *National* peut établir qu'il a dépensé cette somme sans faire de corruption, il aura raison de dire que M. Benoit a insulté les électeurs de Chambly.

Allons donc, essayez de faire la lutte en hommes et non en écoliers.

La lutte à Argenteuil. Comme nous l'avons déjà annoncé, M. White a refusé d'accepter la proposition que lui avaient faite les conservateurs du comté d'Argenteuil. Il a pris ce parti qui était le plus prudent après avoir parcouru tout le comté. Partout, M. White ou ses amis ont constaté que M. Christie était très populaire non pour des raisons politiques mais pour des causes tout spéciales. Le Dr. Christie exerce sa profession dans le comté depuis vingt-cinq ans, sa clientèle se trouve dispersée dans une bonne moitié du comté. Il ne s'est jamais mêlé d'affaires publiques et cet abstention a fait sa force au moment ou il a voulu s'occuper de politique. Grâce à cet heureux égoïsme, il ne s'est fait aucun ennemi. La lutte à Argenteuil n'a donc pas été une lutte de parti. C'est l'enfant du comté qui l'a emporté sur un étranger.

Les rouges ont eu cependant une peur mortelle et ils avaient expédié sur le champ de bataille le plus fort-en-bec du parti, le pompeux M. Huntington, l'homme d'Etat qui a plus soin de sa chevelure que de son département, chose naturelle d'ailleurs s'il est vrai que l'on ne doit s'occuper que de ce que l'on connait. Les rouges ont tout mis en œuvre contre M. White et là comme ailleurs, le parti de l'hypocrisie organisé a soufflé le chaud et le froid pour les fins de sa cause. Pendant qu'un écrivain du *National* tonnait contre M. White comme ennemi du catholicisme et membre de la franc-maçonnerie, croirait-on que l'*Argenteuil Advertiser* le repoussait parce que disait-il, *c'était l'allié fidèle de Mgr. Bourget.* Aux Canadiens-français, on disait: M. White est un protestant fanatique, aux Anglais : C'est un catholique déguisé.

M. Huntington lui-même a eu recours à ces armes déloyales et il a fait un discours de communard, discours que nous traduisons du *Herald* et que l'on trouvera plus loin. Cette harangue idiote parce qu'elle n'a pas sa raison d'être, parce que rien ne l'a motivée, cette harangue de démagogue, est une déclaration de guerre en règle aux catholiques, un appel aux protestants qui jamais n'ont eu à se plaindre de nous.

C'est une vérité admise par tous, que la majorité catholique de cette province a traité les protestants avec la plus grande libéralité: eux-mêmes se sont plûs à le reconnaître. A maintes reprises des comtés catholiques et conservateurs ont élu des protestants pour les représenter. A la dernière session, le gouvernement conservateur présentait un bill concernant l'instruction publique. Il donnait aux protestants tout ce qu'ils demandaient et dans la Chambre d'Assemblée il ne s'est produit aucune protestation contre cette mesure et c'est en présence de ces faits que M. Huntington s'écrie : "Le grand combat contre l'ultramontanisme est imminent ; il doit s'engager immanquablement et cela bientôt." "*The great battle was imminent it would undoubtedly be fought and fought soon.*"

Est-ce là le langage d'un ministre de la Couronne ? Et quand même ce que M. Huntington appelle l'ultramontanisme méditerait la guerre, M. Huntington ne serait-il pas tenu par sa position, de prêcher la modération et la conciliation ? Est-ce ainsi qu'ont parlé tous nos hommes d'état ? S'ils s'étaient montrés démagogues comme M. Huntington, il y a longtemps que nous aurions la guerre religieuse dans notre province. Qu'ont donc fait les catholiques pour exciter à ce point le fiel de M. Huntington ! Qu'il nous montre un seul acte d'agression contre le protestantisme ! Ils ont eu des discussions entre eux, mais elles regardent nullement les protestants. Ils n'ont pas plus droit de s'en occuper que nous en aurions de nous effaroucher des différends qui pourraient se produire chez les presbytériens ou chez les méthodistes.

Avec une maladresse de démagogue, M. Huntington démasque le parti rouge et le pose en ami de la libre-pensée. Or, lorsqu'il nous est arrivé de signaler les tendances rationalistes de la presse libérale, celle ci s'est ruée contre nous pour nous traiter de calomniateurs et renouveler ses protestations de catholicisme. Eh bien, maintenant, nous la laissons aux prises avec M. Huntington qui la connait mieux que nous, il semble.

Nous regrettons le discours de M. Huntington, non-seulement au point de vue de parti, mais parceque c'est une harangue de révolutionnaire, un véritable appel à la guerre de race et de religion. De telles diatribes nous les condamnons d'où qu'elles viennent. Si un de nos amis s'oubliait au point de prononcer, dans un sens inverse, des paroles aussi dangereuses, nous n'hésiterions pas à le condamner. C'est le seul moyen de conserver la paix et l'harmonie entre les éléments que tous les bons citoyens doivent s'efforcer de rapprocher et d'unir. Jusqu'à ce jour, M. Huntington a été un insignifiant en politique ; ce titre ne lui suffisait pas, il aspire à devenir un insignifiant malfaisant.

Voici le discours de M. Huntington :

M. Huntington parla ensuite.........

Il dit que M. White était allié, dans le Bas-Canada à un parti qui nie la liberté religieuse. Le temps est venu où les anglais protestants devaient s'allier avec les libéraux français du Bas-Canada. C'est là la seule alliance possible dans l'intérêt de la libre pensée et de la parole libre. (Ecoutez, écoutez.) *Vingt années de régime conservateur protestant en Bas-Canada ont donné naissance à l'ultramontanisme* qui menace de donner lieu à des troubles sérieux dans l'avenir. Quelque puissent être les vues personnelles de M. White, le parti avec lequel il marche et qui le contrôle, est gouverné par *un pouvoir qui considère la libre-pensée et la censure comme un crime.* (Ecoutez, écoutez !)

M. White est réellement l'instrument de ceux qui travaillent dans le Bas-Canada à soumettre l'Etat à l'Eglise et qui soutiennent que le seul devoir du premier est d'affermir la domination de celle-ci. C'est en vain que M. White voudrait sortir de cette position. Les membres anglais du parlement fédéral soutiennent le parti libéral, la majorité de ceux de Québec le soutiendront bientôt (applaud.), et tout le peuple du Bas-Canada se déclare opposé à l'ultramontanisme, dont M. White est l'allié. (Ecoutez, écoutez).

Le moment de la grande bataille est proche. Cette bataille se livrera certainement, et bientôt. Il suffit d'une chose pour cela, *que les anglais du Bas-Canada fassent alliance avec les libéraux Canadiens-français,* qui ont toujours été et qui sont encore *partisans des institutions libres.* (Applaud.)

Elire un homme comme M. White, ce serait employer le meilleur moyen d'aider l'ultramontanisme, qui a pour objet d'unir l'Eglise à l'Etat et de subordonner l'Etat à l'Eglise. *Il faut que la bataille soit livrée, et la victoire ne sera pas difficile à obtenir.* (Appl.)

Que M. White se montre sous ses vraies couleurs, et alors, que les électeurs anglais d'Argenteuil l'élisent, s'ils le veulent, pour l'envoyer en parlement comme l'allié des Programmistes et *l'apôtre de l'ultramontanisme* ; qu'ils déclarent, par cet acte, que les anglais de cette province ne sont plus des anglais, qu'ils renoncent à la tolérance et à la loyauté, et que leur plus grand désir est de faire de l'Etat une simple machine servant à enrégistrer les décrets de l'Eglise.

J'en appelle au peuple à cette heure critique, et je le supplie de *suivre ses traditions,* et de renvoyer M. White à Montréal (applaud.) pour qu'il puisse se consulter de nouveau avec les *hommes d'Etat réactionnaires qui gouvernent à Québec et qui cherchent à replonger le Bas-Canada dans les ténèbres du moyen-age.* Il s'agit seulement pour la population anglaise de montrer un peu d'énergie, et tout ira bien. Elle a encouragé dans le passé les prétentions que nous redoutons par son insouciance. *Affirmez-vous une fois,* comme les amis de la liberté anglaise, et les canons de l'ennemi serait réduits au silence.

Pour ma part, j'ai toujours prêché ces doctrines, et je suis prêt à résigner comme ministre si je croyais que mon parti ne les partage pas aussi. (Applaudissements prolongés.)

(*Herald* du 31 décembre.)

INFORMATIONS GENERALES

ACTUALITES.

Le *Métis* du 16 décembre annonce un remaniement ministériel A Manitoba. M. Chs. Nolin, ministre de l'agriculture a remis son portefeuille. Il a été remplacé par l'Hon. James McKay. M. Nolin était au ministère depuis le printemps dernier. Il y représentait l'élément métis. Le *Métis* n'explique pas les motifs de sa démission. Il parle comme suit de l'entrée de M. MacKay dans le cabinet :

"La politique ministérielle a reçu un puissant renfort dans la personne de l'Hon. James McKay dont l'influence, la richesse, les relations et l'expérience en font un des principaux personnages du pays. Notre parti se consolide, et l'Hon. M. McKay donnera, comme par le passé, tout son dévouement et tout son appui à la cause qu'il personnifie dans le gouvernement avec l'Hon. M. Royal.

"Nous félicitons le Cabinet de M. Davis d'avoir mené ces négociations à si bonne fin, et le pays s'en félicitera avec nous.

"Un gouvernement ne saurait tenter d'opérer des changements constitutionnels sans la sanction d'une forte majorité des représentants du peuple ; cette majorité, les Hons. MM. Davis et Royal viennent de se l'assurer d'une façon sûre et définitive."

Notes Locales

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS ET DE BIENFAISANCE DES FRANÇAIS AU CANADA.—Une réunion générale du comité de bienfaisance de la société française se tiendra demain mercredi, 5 janvier, à 8 h. du soir *très précises* chez M. le Vice consul Perrault, 13 place d'armes. Les membres du comité ainsi que les personnes qui s'intéressent à l'œuvre sont priés instamment de vouloir bien y assister.

NOUVELLE DIMINUTION DE GAGES.—Il parait que les gages des contre-maîtres du Grand-Tronc ont de nouveau été réduits de $1.50 à $1.40 par jour.

RUMEUR ALARMANTE.—Dans l'après-midi d'hier, une rumeur alarmante se répandit en ville : on disait que la diligence partie le matin de l'Assomption, avec dix-sept voyageurs, tous des citoyens de Montréal qui étaient allés passer le jour de l'an dans leur famille, avait été engloutie sous la glace, et que tous avaient péri, sans qu'il ait été possible de leur porter secours.

En allant aux informations, nous avons appris qu'il était vrai que la diligence avait passé à travers la glace, mais qu'heureusement personne n'avait péri ; on a même pu sauver les chevaux.

—Une boucle d'oreille d'or trouvée par le fils du sergent Wlaker, attend son propriétaire à la station centrale de police.

—On a trouvé hier matin un paquet d'écharpes de soie, sous un trottoir de la Pointe St. Charles. Tout fait croire que ces marchandises ont été cachées là par un voleur.

—Dans le ... au bureau de poste, le loyer des boites sera de $6, au lieu de $1.50. Les autorités ont imposé cette augmentation, afin de rendre d'un usage plus général la distribution par les facteurs.

—Un renard en quête de quelque proie a été vu dimanche en arrière de l'Ile Ste. Hélène.

VOL.—Dimanche matin, des voleurs se sont introduits avec effraction dans la maison portant le no. 1310, rue Ste. Catherine. Une servante, réveillée par le bruit, donna l'alarme, et les malfaiteurs s'enfuirent sans avoir le temps de rien enlever.

VOLEUR PRECOCE.—Il y a quelques jours, un enfant de onze ans nommé Joseph Dubois parvint à se faire délivrer au bureau de poste de Sherbrooke, une lettre adressée à M. Joseph Rouleau. En sortant de la porte, quelqu'un l'ayant entendu dire à un petit garçon qui l'accompagnait, qu'il ouvrirait la lettre pour voir si elle contenait de l'argent, eut la curiosité de le suivre, et le vit en effet décacheter la missive et la jeter de rage, en voyant qu'elle ne renfermait pas de valeurs.

L'enfant fut de suite arrêté et condamné à quatre ans de détention à l'Ecole de Réforme de Montréal.

ACCIDENT.—Lundi matin le pompier Anderson, de la station No. 2, en travaillant à éteindre le commencement d'incendie qui s'était déclaré dans une maison de la Pointe St. Charles, est tombé accidentellement du toit sur le trottoir et a reçu des lésions internes assez graves.

Il a reçu les soins du Dr. Ross.

CHARITE.—Mme Riché a envoyé ce matin à la station de police centrale un quart de pommes de terres, un quart de poisson, un quart de farine trente livres de lard et une certaine quantité de bœuf pour être distribués aux indigents.

NOUVELLE LOI.—La nouvelle loi passée à la dernière session, par la Législature de Québec, pourvoyant à ce que la ville paie vingt cinq centins par jour, pour l'entretien des prisonniers condamnés pour infraction aux lois municipales, est venue en force aujourd'hui.

COUR SUPERIEURE.—Vendredi les jugements suivants ont été rendus en Cour Supérieure, en faveur des plaignants :

Philip S. Ross et al. vs. E. H. C. Lionais et al, $631.89 ; A. Chaurel, vs. Joseph Pilon, jr., $100 ; James Baylis vs Alex D Daly $159.21 ; Adolphe Steenken vs Pauline Pirotte et son mari, $157 ; Alexander Walker vs Bernard Devlin, $100 ; Mechanic's Building Society vs Joseph Gareau, $1,030.88 ; John L. Cassidy vs. Dame Aurélie Gauthier et son mari $106.99 ; Edward K. Greene et al. vs. Ubalde P. Bureau $139.

STATISTIQUE.—M. Duverger, député-greffier de la Cour du Recorder, chargé de la compilation du Rapport annuel des procédés de cette Cour, nous a communiqué l'extrait suivant qui est un résumé de ce long rapport.

Total des causes portées devant la Cour pendant l'année 1875, 8862 ; total des convictions, 7288 ; total des emprisonnements, 3374 ; total des acquittements, 1070 ; total des causes discontinuées, 426.

ACCIDENT SUR LA GLACE.—Le *National* rapporte en ces termes l'accident dont l'Hon. M. Huntington a failli être victime à Vaudreuil :

"Vendredi, le 31 du mois dernier, après la proclamation du Dr. Christie à Lachute, comté d'Argenteuil, M. Huntington accompagné par l'un des reporters du *Herald* se rendrait à Vaudreuil en voiture, pour prendre passage à bord du train de 8.30 heures. Arrivé à l'extrémité nord de Vaudreuil, le conducteur, afin d'abréger sa route crut devoir traverser la baie en ligne droite. Le dégel de ces jours derniers faisait qu'en plusieurs endroits, il y avait plusieurs pouces d'eau sur la glace. Après un quart d'heure de marche ils arrivèrent à environ un demi mille du rivage lorsque tout à coup les chevaux tombèrent dans un trou, d'une longueur de cinquante verges et large de dix huit. Le cocher les fouetta vigoureusement espérant qu'ils pourraient remonter sur la glace, mais ce fut en vain ; il retombèrent dans l'eau, le traineau commença à pencher et les bagages furent précipités à l'eau.

M. Huntington, comprenant toute l'étendue du danger, se leva et après avoir pris un fort élan, sauta au dehors de la voiture et réussit à atteindre le bord de la glace, tout en se blessant grièvement à la jambe droite en accomplissant ce saut périlleux. Le *reporter* du *Herald* suivit son exemple mais retomba à l'eau d'où il fut retiré par M. Huntington qui lui tendit la main. Le conducteur, Fabien Desjardins, monta sur ses chevaux et les ayant fait tourner brides les fit retourner vers le point de départ et put enfin les faires remonter sur la glace. Il fut convenu qu'il retournerait sur ses pas pour se procurer des fanaux afin de pouvoir suivre la route à l'aide de lumière. Il lui fût impossible d'avoir des fanaux et malgré l'obscurité il choisit une autre route sur la glace et après beaucoup de précautions, pût conduire ses passagers à la gare du chemin de fer où ils arrivèrent à temps pour prendre passage à bord du train."

AUX DAMES DE BON GOUT DE MONTREAL.—Mesdames, c'est avec plaisir que nous reconnaissons l'encouragement que vous avez bien voulu nous accorder ; le résultat de notre vente d'essai a été plus que satisfaisant. Il y a cependant une circonstance que nous signalerons : un certain nombre de personnes faisant leur cadeau à Noël et d'autres au Jour de l'An, ces dernières ont eu naturellement moins de choix que les premières, et lorsqu'elles sont venues, nos plus beaux articles étaient partis. Financièrement parlant, dire que nous en étions contrariés, ne serait pas admissible, mais d'un autre côté, nous ne pouvions nous empêcher de désirer que Noël fusse six jours après au lieu de six jours avant le jour de l'an, afin d'offrir le premier choix aux Dames Canadiennes-françaises qui, nous en sommes certains, nous auraient tout aussi bien encouragés que celles d'origine anglaise.

Nous vous présentons, Mesdames, avec nos remerciements, nos civilités les plus distinguées.—C. MELQUIOND & CIE.

L'ALMANACH AMÉRICAIN D'AYER.—Cet almanach est maintenant prêt pour la distribution, et nous devons dire que nous avons pris connaissance avec satisfaction et profit de cette charmante publication ; elle contient une foule d'informations utiles à tout le monde, et donne la manière de traiter presque toutes les maladies dont l'humanité est affligée. Cet ouvrage recommande toujours invariablement les meilleurs remèdes, sans compter les remèdes de famille d'Ayer, et donne la manière de traiter une foule de maladies. Les anecdotes, les extraits, les traits d'esprit sont parfaitement choisis, et cet almanach est toujours accueilli avec un plaisir nouveau.

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

Discours du Dr. Fortier,

Candidat Libéral, contre M. Benoit, à Boucherville, dimanche, le 2 janvier 1876.—(Textue!.)

Messieurs,

Vous avez entendu mon ami, M. Benoit, dire que j'étais pauvre en argent mais riche en principes ; c'est vrai, je l'ai dit à Chambly, mais M. Benoit a tort de dire que ceux qui l'ont combattu depuis deux ans, étaient riches en argent et pauvres en principes. Car vous connaissez M. Jodoin, il n'y avait pas d'homme aussi charitable.

M. Benoit parle toujours d'un reçu de $92 et 65 centins, (craignez pas, je suis le montant juste,) que j'ai donné pour un vote. C'est vrai, j'ai donné ce reçu, mais l'électeur à qui je l'ai donné a voté contre M. Jodoin et vous saurez que je l'ai poursuivi en cour, pour me faire payer, car il n'a pas rempli les conditions de notre marché. Quand on fait des conventions, on doit les tenir.

Messieurs, je suis né avec des principes immuables ; Je suis libéral, comme dit M. Benoit, mais libéral modéré (une voix, rouge). Le Dr. Fortier, avec émotion : Oui, mes amis, je n'ai jamais changé, je suis rouge et je serai toujours rouge.

Vous avez entendu M. Benoit nous faire des menaces et nous traiter de tachés au front. C'est une insulte et je vous conseille de vous défier de lui, car si le comté ne va pas à son goût, il vous tirera les oreilles. (Violent soubresaut du Dr. Roy, qui a payé quelque chose pour semblable peccadille.)

M. Benoit vous a parlé de Riel, Eh bien, je vous demande, messieurs, si Riel est bien à plaindre ; il n'a été exilé que pour cinq ans, et M. Jodoin, pour avoir fait la charité, a été disqualifié pour sept ans et cependant il n'avait pas tué personne comme l'autre.

M. Benoit parle de l'augmentation des salaires et des places ; il dit que nous abandonnons nos principes, Eh bien, messieurs, pour moi, j'ai toujours été d'opinion que celui qui est employé, doit-être bien payé, d'ailleurs, c'est une petite affaire.

M. Benoit parle aussi de beaucoup de choses dont je n'ai jamais entendu parler ; ainsi que de la crise financière. Eh bien, messieurs, je vous invite à venir à l'assemblée de mardi, à Longueuil. Là, j'aurai des orateurs qui vous diront que ce n'est pas la faute du gouvernement, et bien d'autres choses. A propos de la crise, c'est un parti pris chez M. Benoit de toujours attaquer M. MacKenzie ; s'il y a quelque chose qui ne va pas bien, c'est la faute à Papineau, ou à MacKenzie. Si la glace n'est pas prise à Boucherville (et cependant on voit des voitures qui passent) c'est la faute à M. MacKenzie. De même, il serait toujours coupable. Eh bien, ce n'est pas juste.

(*A continuer.*)

ADRESSE

Le 31 décembre dernier, Messieurs les députés-protonotaires et députés-greffiers de la Cour de Circuit, à Montréal, et les autres Messieurs employés dans les dits bureaux, ont présenté l'Adresse qui suit, à L. Jos. A. Papineau, Ecr., Protonotaire et Greffier de la Cour de Circuit :

A Louis Joseph Amédée Papineau, Ecr., Protonotaire-Conjoint de la Cour Supérieure et Greffier-Adjoint de la Cour de Circuit, à Montréal.

Les soussignés députés-protonotaires et députés greffiers des dites Cours et leurs confrères, employés dans les dits bureaux, ne sauraient voir le moment où vous allez les quitter, après avoir été leur chef depuis plus de trente ans, sans vous exprimer leur reconnaissance pour les égards et l'urbanité dont vous avez fait preuve vis-à-vis d'eux, durant tout le temps que vous avez exercé vos fonctions comme protonotaire et greffier ; et vous remercient de l'intérêt que vous avez toujours pris pour leur avancement et leur prospérité.

En vous présentant tous leurs meilleurs souhaits, à l'occasion de la nouvelle année, et les vœux qu'ils forment pour votre bonheur et pour le bonheur de Madame Papineau et de votre famille, les soussignés demeurent

Avec considération et respect,
Vos très humbles serviteurs,

(Signés.) Chs A Terroux, Geo Pyke, Gaspard Dagen, Geo H Kernick, députés-protonotaires, Max Campbell, Chs H Himsworth, Chs Bonicoina, Adolphe Cherrier, Trefflé Lamontagne, Henry Pyke, P R Chagnon, Alphonse Dagen, L H Collard, L L Raymond, T S Labelle, Ls D Gareau, F David, Frs Bélanger, J Prévost, G S Williams, M O Farmer, J J Curran et Alphonse Baby.

A laquelle adresse il a plu à M. Papineau de répondre en ces termes :

Messieurs,

Je ne saurais vous exprimer combien je suis sensible à cette démarche de votre part.

Depuis plus de trente ans que je suis dans ce greffe, j'ai cherché à y remplir mes devoirs avec justice, bonne conscience et impartialité.

Mais sans vous, Messieurs, sans votre aide, votre concours intelligent, votre dévouement de tous les jours, la tâche m'eut été impossible.

Vous êtes pour moi, Messieurs, vous surtout les anciens (quelques-uns mes aînés même au Palais), plus que des collaborateurs, vous êtes des amis que je quitte avec chagrin et froissement de cœur.

La vie me semble aujourd'hui bien triste et bien précaire ; mais je me flatte cependant de l'espérance de vous revoir tous à mon retour au pays.

Puissiez-vous, vous et vos familles jouir de la santé ; de quelque bonheur et recevoir de justes indemnités pour le travail toujours croissant, souvent pénible, quelquefois tracassier, qui vous incombe.

Je vous remercie de nouveau de tout mon cœur.

Et permettez moi de vous serrer la main à tous ; en vous disant non adieu ! mais au revoir.—*Communiqué.*

Appel aux Agriculteurs.

Sous le titre ci-dessous, on lit dans la *Semaine Agricole* :

Nous sommes au milieu de la désolation, et dans nos grandes villes ce cri terrible se fait entendre dans bien des familles : "Donnez-nous du pain, nous mourrons de faim."

La crise commerciale et industrielle laissera un bien triste souvenir de l'Année 1875, et puisse l'année dans laquelle nous entrerons bientôt, faire oublier les souffrances auxquelles le peuple comme le commerce ont été en proie.

Peuple de la campagne ! Dieu vous a protégé en vous donnant une abondante moisson, et l'on peut dire de vous sans crainte, que vous êtes riche des choses utiles à la vie ; il n'en est pas de même pour la plus grande partie des habitants de la ville. L'ouvrier souffre faute d'ouvrage ; il ne peut, comme autrefois, subvenir aux besoins de sa famille, car il manque de tout ; la misère a fait son entrée dans bien des maisons, et tandis que vous êtes assis au coin du feu, jouissant du confort que procure l'aisance — que vous tenez de Dieu du reste,— grand nombre de vos frères sont là sans pain, sans feu. Qui sait si au nombre de ces malheureux vous n'avez pas quelqu'un des vôtres ou de vos amis, qui, après avoir vécu heureux à la campagne, sont venus à la ville croyant y rencontrer le bonheur que procure la fortune, et où il n'ont trouvé que déception, amertume.

Vous le savez, le malheur rend frère. Pourquoi, vous, habituellement si généreux lorsqu'il s'agit de secourir l'infortune, ne viendriez-vous pas au secours des frères, des parents et des amis que vous connaissez être dans l'indigence, dans nos cités ; que chacun fasse sa petite part, il en coûtera peu.

Dieu qui vous a donné une riche moisson, a voulu éprouver la charité du peuple de la campagne en permettant cette crise financière...... Qui osera dire que l'année prochaine ce ne sera pas le tour de l'homme des champs à souffrir, et la mesure dont il se sera servi pour les nécessiteux des villes, sera probablement la même dont on se servira vis-à-vis de lui.

Dans une circonstance semblable, nous croyons devoir reproduire un discours remarquable, prononcé par son Eminence le Cardinal Archevêque de Bordeaux, France, dans un comice agricole.

Après avoir rappelé que l'agriculture a joui chez tous les peuples et dans tous les temps d'une protection particulière, Monseigneur ajoute :

"On conviendra avec nous que cette estime avait sa raison d'être dans l'esprit des peuples. Or, cette raison d'être, cette cause, c'est évidemment la conviction, partagée par toutes les nations policées, que l'agriculture est la véritable assise d'une société, qu'il n'y a pas de peuple malheureux avec une agriculture florissante, et que ces deux mots : honneur et bonheur, devraient résumer toute la vie des campagnes.—Par quel sorte de vertige l'homme des champs abandonne-t-il donc son village pour courir les hasards des grandes cités ? Comment expliquer l'entraînement qui le pousse trop souvent à la ruine de ses espérances et de son bonheur ?

"Nous pourrions en signaler la cause dans le besoin de tout voir, de tout goûter ; de là naissent, en effet, les appétits sensuels d'une nature dont nous ne savons pas réprimer les mouvements ; cette vague inquiétude qui nous fait jeter les regards sur les lointains horizons, l'ambition, le désir d'un bien-être que l'on entrevoit à travers le prisme de l'imagination, et qui doit se changer, hélas ! vite en déceptions et en amers désenchantements. Voilà une des causes de la désertion de nos campagnes.

"C'est au chef de famille et au pasteur des âmes qu'il appartient de combattre cette cause du trop facile abandon du toit domestique, à eux de retenir l'enfant mal conseillé, le jeune homme entraîné par ses précoces instincts d'indépendance et de liberté. Qui ne peuvent pas leurs exhortations et leurs sages conseils.

"Il y a un siècle et demi, les maisons de nos hameaux avaient quelque chose de repoussant. Aujourd'hui, de grands changements ont été apportés, et l'on ne saurait comparer la demeure de nos plus humbles fermiers à la chambre obscure, à la cave infecte ou à la mansarde ouverte à tous les vents occupée par des familles ouvrières des grandes cités.

"Il en est de même des vêtements qui, jadis, hiver comme été, consistaient souvent en étoffe d'apparence misérable ; aujourd'hui, ils sont faits d'étoffe solide, où la laine intervient pour une bonne part. Les femmes et les enfants sont vêtus chaudement, convenablement ; tout démontre donc qu'une amélioration considérable s'est opérée dans le bien-être du paysan.

"Mais à ce point de vue, le sort de l'agriculteur est préférable à celui de l'ouvrier des villes. Quel que soit son peu d'aisance, le cultivateur trouve toujours un toit pour s'abriter, des vêtements pour se couvrir.

"A la campagne, rien ne lui manque des choses nécessaires à la vie ; il est connu du propriétaire, du prêtre, de tous ses voisins, qui ne lui refusent jamais l'hospitalité réclamée au nom de Celui qui n'eut pas où reposer sa tête. On ne lui mesure ni l'air, ni la lumière, ni le pain, ni sa place au foyer. Sans doute, ce n'est pas la fortune, mais c'est la sécurité du lendemain ; c'est la certitude que ni la faim, ni les intempéries n'amèneront avec elles une mort anticipée. En est-il de même pour l'ouvrier sans travail des grands centres de population ? Certes, nous voulons être juste pour tous ; mais qui ne conviendra avec nous que la charité est autrement intelligente dans les campagnes que dans les cités ?

"Si de perfides propositions venaient donc se faire entendre, si des désirs d'ambition s'élevaient dans vos âmes, ah ! rappelez aussitôt à votre esprit les conseils que vous donne aujourd'hui votre cœur paternel. Songez aux victimes déjà si nombreuses de l'ambition, jetez un regard sur tous les objets que votre cœur aima quand il était bon et modeste ; à toutes les sollicitations répondez avec un judicieux villageois qui, pressé par un roi puissant qui voulait se l'attacher, s'écria : Comment quitterai je ma chaumière ? Mon vieux père y est mort, mon fils y vient de naître ! Ces deux mots résument le passé et le présent ; quant à l'avenir il vous sera garanti à tous par votre fidélité à garder la place que la Providence vous a faite ; le bonheur est à ce prix, ne l'oubliez pas.

Le crime à New-York

Du Messager Franco-Américain.

La législature de l'Etat de New-York dans un acte adopté par elle en 1873 et destiné à assurer plus efficacement l'administration de la justice dans les cours de police de la ville New-York, a prescrit la publication chaque année par le Board of Police Justices d'un rapport sur la statistique criminelle de la ville. C'est pour répondre à cette prescription que le Board of Police Justices vient de publier son second rapport annuel. Ce rapport est rempli de faits et de réflexions intéressants et nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur en donnant une analyse aussi détaillée que possible.

Le nombre total des personnes arrêtées et amenées devant les juges de police s'est élevé, du 31 octobre 1874 au 31 octobre 1875, au chiffre de 84,399, dont 60,331 hommes et 24,068 femmes ; il s'était élevé du 12 novembre 1873 au 31 octobre 1874, pendant la période embrassée par précédent rapport, au chiffre de 84,821, dont 60,231 hommes et 24,608 femmes. Sur les 84,399 personnes arrêtées cette année, 54,655 se décomposant en 36,841 hommes et 17,814 femmes, ont été retenues comme arrêtées par suites de charges suffisantes, et on en a relâché 24,733 comprenant 23,479 hommes et 6,254 femmes ; il y a 11 cas sur lesquels aucune décision n'est encore intervenue. Pendant l'année précédente le nombre des personnes retenues s'était élevé à 49,251 dont 32,906 hommes et 16,345 femmes ; celles des personnes relâchées après interrogatoire, à 35,770.

Les chiffres ci-dessus montrent que les personnes ayant subi des arrestations dans le courant de la période annuelle embrassée par le rapport forment environ un douzième de la population de la ville ce qui est à coup sûr un chiffre énorme et dont l'élévation doit ce que les réflexions de tous peux qui s'intéressent à la prospérité et à l'honneur de la métropole américaine.

Au point de vue des causes qui les ont motivées, les arrestations se décomposent ainsi : Arrestations motivées par les infractions ressortissantes aux juges de police, 66,253 ; arrestations motivées par des crimes ou délits ressortissants à des juridictions d'un ordre supérieur, 18,141.

Il y a eu 4,738 personnes arrêtées pour infractions qualifiées crimes ; sur ce nombre il y avait 4,160 hommes et 578 femmes ; 3,126, dont 2,787 hommes et 339 femmes, ont été retenues, 1,605 ont été relâchés, et 7 attendent encore la décision du magistrat. Pendant l'année précédente les arrestations pour crime s'étaient élevées à 4,671 ; 4,181 s'appliquent à des hommes et 490 à des femmes ; 2,998 personnes, dont 2,718 hommes et 280 femmes, avaient été retenues et 1,623 avaient été relâchées.

Les attaques préméditées ont causé 514 arrestations ; les vols avec effraction, 800 ; le port d'armes cachées, 40 ; les détournements, 151 ; les escroqueries, 202, les faux, 87 ; l'exhibition de matériel de jeux prohibés, 14 ; les vols d'objets de valeur 1,517 ; les vols commis sur les personnes, 778 ; la vente de billets de loterie, 124 ; les faux serments, 24 ; les recels, 132, et les vols accompagnés de violence, 208.

Le rapport n'indique que 10 arrestations pour homicides ; cela tient à ce que, dans bien des cas, le grand jury se trouve à même d'établir les chefs d'accusation sans attendre que l'accusé ait subi un interrogatoire préliminaire devant le juge de police.

Si nous passons maintenant aux délits, nous voyons qu'il a été occasionné de ce chef 13 403 arrestations dont 11,599 s'appliquant à des hommes et 1804 à des femmes. Sur ce nombre 8,053 personnes ont été retenues et 5,350 ont été relâchées. Pendant l'année précédente les personnes arrêtées pour délits avaient atteint le nombre de 12,476, dont 10,579 hommes et 1,847 femmes ; 6,812 avaient été retenues et 5,614 avaient été relâchées.

Entrant dans le détail des divers délits, nous trouvons que les attaques et rixes ont motivé 6,019 arrestations ; les attaques avec intention de voler, 105 ; la cruauté envers les animaux, 295 ; l'entretien de maisons de débauche, 298 ; les infractions contre la loi d'accise, 1,191 ; l'entretien de maisons de jeu, 23 ; la tenue de registres de billets de loterie, 193 ; la destruction volontaire de propriétés appartenant à autrui, 175 ; la vente et l'exhibition de livres obscènes, 39 ; les vols d'objets de peu de valeur, 4 584 ; la violation des règlements sanitaires, 148.

Voici comment se décompose, au point de vue de la nationalité d'origine, le nombre des personnes condamnées à la suite de leur arrestation : Américains, 21,270 ; Irlandais, 23,891 ; Allemands, 5,187 ; Anglais, 1,793 ; Ecossais, 583 ; Français, 452 ; Italiens, 277 ; autres nationalités, 757 ; nationalité inconnue, 455.

1,872 condamnations ont été prononcées contre des enfants de moins de 14 ans ; 5 745, contre des personnes ayant plus de 14 et moins de 20 ans ; 20,394 contre des personnes âgées de plus de 20 et moins de 30 ans ; 15,396 contre des personnes de plus de 30 et de moins de 40 ans ; enfin, 19,536 contre des personnes de plus de 40 ans.

Enfin, au point de vue de la couleur, le nombre des personnes condamnées se décompose comme suit : blancs, 53,534 ; noirs, 1,121.

En terminant leur rapport, les juges de police insistent sur le développement inquiétant de l'ivresse publique, ainsi que sur le nombre des délits et crimes commis par des gens en état d'ivresse, et expriment le vif désir de voir une législation énergique leur donner le moyen de sévir plus sévèrement que par le passé contre les effets du vice de l'ivrognerie, un des vices les plus dégradants qui puissent affliger la nature humaine. Nous n'avons qu'à faire des vœux pour que leurs désirs soient écoutés par les législateurs de l'Etat.

Le Centenaire du blocus de Québec 1775

On lit dans le *Journal de Québec* :

Notre respecté concitoyen, l'hon. L. Panet, sait que nous sommes friands de tous les souvenirs qui se rattachent au 31 décembre 1775 ; il nous a fait le plaisir de nous passer un tout petit bouquin, dont l'écriture, l'orthographe et la pâle reliure en parchemin, accusent, sinon les premiers âges du monde, du moins l'ère reculée de 1775, où les maîtres d'école étaient rares. L'aimable vieillard du ... cette ... d'un de ses ancêtres. P... de poésies ... chansons bachiques et érotiques, de 1775, il se trouve une chanson, évidemment écrite par un des loyaux défenseurs de Québec, à cette époque. C'est plutôt des bouts rimés que de la poésie. Elle regorge de bravoure, de cette bravoure provocatrice de 1775, et se fiche de la grammaire et de la prosodie. M. Panet en a chanté l'air, tel que son ancêtre le lui a enseigné.

Voilà cette antique ballade, complainte, tout ce que l'on voudra ;

CHANSON DE GUERRE DE L'ANNÉE 1775.

Le trente et-un décembre passé
Montgomery nous a attaqué
Marchant à la tête de ses brigands
Guidés par quelqu'un de nos habitants (1)
Déterminés à prendre cette ville,
S'imaginèrent que c'était bien facile
Par Près-de-Ville, braves, ils sont avan-
[cés,
Où nos canons les ont bien supplantés.

Arnold, ce fameux maquignon
Vient avec sa troupe de fripons
Pour s'emparer du Sault-au-Matelot
Ils s'y renferment tous comme des sots
Disant : "Nous sommes maîtres de la
[place," (2)
Qui pourrait à présent nous faire face ?
Nous allons joindre dans quelques mo-
[ments,
Montgomery avec ses combattants

Carleton, dans ce même instant,
Fait partir un détachement,
Qui va cerner, saisir ces scélérats,
Leur faisant mettre à tous les armes bas, (3)
Les retirant des maisons et des caves,
Où ils s'étaient tous cachés comme des
[braves
Aux Récollets, ils sont tous conduits, (4)
Mais non pas pour prendre l'habit.

Incontinent l'on sépara,
Les officiers d'avec les soldats,
Au séminaire, ils sont tous renfermés,
Fort indignés d'être considérés,
Etant d'une noblesse originaire,
Accoutumés aux travaux mercenaires,
De forgeron, tanneur et cordonnier,
D'habile tailleur et de fin perruquier, (5)

Maudit rebelle que feras-tu
A présent que te voilà battu ?
Demanderas-tu pardon de ton Roi ?
De ce que tu as osé mépriser la loi,
Convertis toi, crois moi, devient fidèle,
Ouvre les yeux sur ton sort malheureux,
Tu changeras tes projets dangereux.

Arnold si tu viens rattaquer,
Tu te feras bien étriller,
Quoique tu oses, écrivant au Congrès,
Dire que dans peu tu l'auras enlevée.

Cette ville orgueilleuse de Québec,
Mais prend bien garde d'y être mis au sec,
Crois moi, tu sais bien mieux maquignon-
[ner,
Que tu saurais nous épouvanter.

Celui qui a fait la chanson,
Est un de ces braves lurons,
Qui le feront éprouver vivement,
Ce qui t'en coûtera dans ce moment,
Où tu paraîtras devant nos murailles,
A qui tu n'as pu donner de courage,
Que par l'espérance d'un grand pillage.

J. M. LEMOINE.

(1) Le col. James Livingston et ses 300 Canadiens.

(2) Ils furent maîtres de ce bout de la petite rue *Sault au Matelot* ou *rue des Chiens*, pendant quatre heures, dit une relation.

(3) Voir les relations de Henry Thayer et autres.

(4) Henry fut interné à l'ancien monastère des Récollets.

(5) "Blacksmith, tanners, shoemakers, &c." dit le col. Caldwell, on voit que la chanson s'accorde avec l'histoire, d'une manière frappante.

La photographie en couleurs

(*De l'Echo de Paris.*)

Beaucoup de nos confrères de la presse française et étrangère ont déjà parlé d'un art essentiellement nouveau et qui passe déjà, à bon droit, pour l'une des inventions les plus importantes de notre époque. Il s'agit de la *photochromie*, dont le nom est assez significatif par lui-même.

Il n'est pas nécessaire, en effet, d'être bien érudit pour savoir que ce mot signifie : *image en couleurs par la lumière*, ou bien : *photographie en couleurs.*

Pour nous, qui avons eu la bonne fortune d'admirer les résultats de cette nouvelle et vraiment merveilleuse application de l'art photographique, nous pouvons certifier que le nom désigne bien la chose et que ce nouveau champ ouvert à l'exploration de l'industrie humaine est des plus vastes et des plus attrayants.

Il n'est pas permis d'en douter, puisque la photochromie permet de compléter par la reproduction des couleurs naturelles les épreuves déjà si belles que fournit l'art photographique proprement dit. Grâce à ce moyen, la reproduction en couleurs de toutes les œuvres des maîtres, de tous les objets d'art, peut être obtenue avec cette finesse de modelé, avec cette exactitude dans les traits que donne l'objectif du photographe et en même temps avec la plus rigoureuse fidélité dans la valeur et la couleur des tons originaux, quels que soient leur nombre et leur variété.

Dès les premiers temps de l'invention des Niepce et des Daguerre, chacun entrevit ou désira la possibilité de fixer directement avec leurs couleurs les images vues dans la chambre noire. La solution d'un tel problème a préoccupé bien des savants, et des recherches nombreuses ont été tentées dans cette voie sans aucun succès.

Il n'appartient à personne de nier la possibilité d'une pareille découverte ; pourtant, en nous appuyant sur les données de la science actuelle, il paraît bien difficile qu'à l'aide des agents physiques ou chimiques dont on connaît actuellement les propriétés on puisse arriver jamais à cette reproduction immédiate et directe des objets de la nature avec leurs couleurs.

L'inventeur de la photochromie, M. Léon Vidal, dont les nombreux travaux photographiques sont bien connus et très estimés, a heureusement tourné la difficulté, et il a transformé en une possibilité industrielle et artistique l'impossibilité scientifique au moins bien démontrée pour le moment.

Il a procédé avec une méthode toute analytique, décomposant pour reconstituer et pour arriver à un ensemble dont les deux groupes sont, d'une part, l'ombre, et, de l'autre, la couleur.

Le fait a répondu à l'espérance de M. Léon Vidal. Des deux données distinctes obtenues séparément par des moyens photographiques qu'il a considérablement perfectionnés, il a fait en les combinant ce tout qui, pour longtemps encore, sinon pour toujours sera une large et belle satisfaction donnée à ce *desideratum* si général de la photographie en couleurs.

Si nous ne craignions de sortir du cadre qui nous est imposé, nous ajouterions que s'il est vrai que les matières colorantes employées par la photochromie ne sont pas fabriquées de toutes pièces par la lumière, il n'est pas moins vrai que c'est le cliché photographique qui est la base de la mise en œuvre complète du procédé. La lumière doit évidemment être guidée, il lui faut certainement une direction qui n'exclut ni le goût ni l'art.

Mais cela étant, c'est elle qui fait tout et c'est si bien elle que des tableaux de maîtres peuvent être fidèlement reproduits sans le moindre secours du pinceau, par un opérateur complètement étranger à l'art de la peinture et dont le seul talent consistera dans la direction plus ou moins habile à donner à l'œuvre du dessin, ... distribution des couleurs et à ... cet ensemble par l'action des rayons lumineux.

Ainsi que nous l'avons dit en débutant, c'est là une importante invention, un art absolument nouveau, et nul ne saurait assigner encore de limites aux applications sans nombre qui en seront la conséquence.

On peut donc affirmer que l'industrie française, enrichie depuis quelques années par tant de belles découvertes, vient d'ajouter un nouveau fleuron à sa splendide couronne. Ce n'est pas au point de vue de l'avenir que nous parlons, mais au point de vue du fait acquis, car, dès à présent, la photochromie existe, non pas à l'état de science de laboratoire, mais comme application pratique. En un mot, c'est un fait.

L'un des plus grands établissements industriels de Paris, celui que dirige avec tant d'intelligence et d'infatigable activité M. Paul Dalloz, vient de mettre en pleine exploitation dans ses ateliers les procédés de Léon Vidal. Les premières œuvres parues ont produit une sensation profonde, que ceux-là seuls qui les ont vus peuvent s'expliquer.

Tel est le début de la photochromie. Déjà les pays voisins se sont émus : l'Angleterre offre des commandes considérables ; de grandes administrations françaises l'avaient devancée. L'heureux inventeur en est à se demander s'il pourra jamais satisfaire aux exigences des clients attirés par les résultats de sa merveilleuse découverte.

XX.

NAISSANCE

—A St. Patrice de Tingwick, le 31 Décembre dernier, l'épouse de J. S. Beaudette, Ecr., un fils.

DECES

—A Terrebonne, le 29 Décembre, à l'âge de 58 ans, M. Joseph Beauséjour, père.

ACADEMIE de MUSIQUE

Coin des Rues Victoria et Ste. Catherine.

Seul Locataire et Gérant..M. E. A. McDowell
Administrateur..........M. G. Beckton Green

MARDI SOIR, 4 JANVIER

Charmante Comédie de Shakspeare, intitulée

MUCH ADO ABOUT NOTHING

MERCREDI SOIR, 5 JANVIER

Après une longue et soigneuse préparation le grand Drame de Shakspeare,

Mid Summer Nights Dream

Sièges réservés en vente au Magasin de Musique de DeZouche et à la Pharmacie de Jackson, Rue Ste. Catherine.

3 Janvier. 96—f

BAZAR A ST. HUBERT.

Les Sœurs du Bon Pasteur de St. Hubert ouvriront un bazar à leur Couvent les 9, 16 et 23 du courant. Elles prient bien toutes les Dames et Messieurs de la campagne et de Montréal qui ont encouragé leur maison jusqu'à ce jour de vouloir bien les encourager encore cette année.

31 Décembre. 91—E h

BAZAR.

Les Sœurs de Miséricorde de Montréal désirent informer le public, qu'elles ouvriront leur bazar au profit des pauvres de l'Institut, le 25 Janvier prochain. Comme c'est la première fois que ces Religieuses font un bazar, elles osent espérer de rencontrer la même charité dans les messieurs et dames de Montréal, qu'elles rencontrent chaque année, dans la quête qui se fait pour nourrir et habiller les pauvres qui viennent en si grand nombre leur demander un asile.

18 nov.—56 j

CHAMBRE DE COMMERCE
DE MONTREAL

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'Assemblée Générale Annuelle de la Corporation de la Chambre de Commerce de Montréal, aura lieu à la Halle aux Blés,

Mardi, le 11 courant, à Trois heures P.M.,

pour l'élection du Président, du Vice-Président, du Trésorier, de douze membres pour le Conseil (voir la liste des candidats) et d'une Chambre d'Arbitrage,—aussi, pour l'élection des membres et la transaction des affaires en général,

Par ordre,

WM. J. PATTERSON,
Secrétaire.

Bureau de la Chambre de Commerce, Montréal, 3 Janvier 1876. 97

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION "NATIONALE."

Le Bureau de cette Société a été transporté au Bureau de la Société de Construction du Comté d'Hochelaga, No. 5, Côte de la Place d'Armes.

CHS. LE MYRE,
Sec. pro-tem.

Montréal, 15 Décembre 1875. 85—j

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DU CANADA,

16, Rue St. Jacques

AVIS

Est par le présent donné que l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de cette Société, aura lieu MERCREDI, le 12 JANVIER prochain, à 2 heures P.M., au bureau de la Société.

Par ordre,

L. W. T. FRÉCHET,
Sec. Trés.

Montréal, 30 Déc. 1875.—94 l

SOCIETE MUTUELLE DE CONSTRUCTION SOULANGES.

Il y aura au bureau de cette société, le 5 JANVIER prochain, une assemblée générale des actionnaires. L'on procédera au tirage de la Semeaine ... opriation.

Pour être qualifié, il faudra avoir payé la 75e semaine.

Il ne reste encore que peu d'action à prendre.

J. L. BARRÉ,
Sec.-Trés.

Montréal, 21 Décembre 1875. 88—l

SOCIETE DE CONSTRUCTION MUTUELLE DES ARTISANS.

AVIS

Est par les présentes donné que le LIVRE DE SOUSCRIPTION au CAPITAL PERMANENT de cette société est ouvert à son Bureau, No. 13, Rue St. Jacques, Montréal, depuis le cinq Mai dernier.

Les actions sont de $100.00.

Par ordre,

CHS. ED. CARMEL,
Sec.-Trés.

17 Décembre. 84—lm

LE CREDIT FONCIER DU BAS CANADA.

DIVIDENDE No. 3.

AVIS est par les présentes donné, qu'UN DIVIDENDE de

QUATRE POUR CENT

étant de huit pour cent par année, sur le Capital payé de cette Compagnie a été déclaré pour le semestre courant, et qu'il sera payable au Bureau de la Compagnie, le et après MERCREDI, le CINQUIÈME jour de JANVIER prochain (1876).

Avis est aussi par les présentes donné qu'un nouveau versement de dix pour cent sur le capital souscrit de cette Compagnie, sera dû et payable le ou avant MERCREDI, le CINQUIEME jour de JANVIER prochain (1876).

Par ordre du Bureau de Direction,

A. DEMARTIGNY,
Caissier.

Montréal, 4 Décembre 1875. 74—um

BANQUE D'HOCHELAGA.

AVIS

Est par le présent donné que l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Banque d'Hochelaga, aura lieu au Bureau de la Banque,

SAMEDI, LE 15 JANVIER 1876

A Deux Heures P.M.

Par ordre du Bureau.

J. S. PAQUET,
Caissier.

Montréal, 13 Décembre 1875. 81—um

BANQUE VILLE-MARIE

AVIS

Est par le présent donné qu'un Dividende Semi-Annuel de TROIS POUR CENT sur le Capital payé de cette institution a été déclaré et sera payable au Bureau de cette Banque, le et après MARDI, le PREMIER FEVRIER prochain (1876). Les Livres de Transports seront fermés du 21ème au 31ème jour de JANVIER prochain 1876, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

P. A. FAUTEUX,
Caissier.

Montréal, 31 Décembre 1875.—96 r

AVIS

Est par le présent donné que MERCREDI, le DIX-NEUVIEME jour du mois de Janvier prochain, à UNE heure de l'après-midi, il y aura une Assemblée Générale des Actionnaires de la Compagnie du "Chemin à Rails du St. Laurent et du Village d'Industrie," dans l'Hôtel Duchamps, en la ville de Joliette.

Par ordre,

CHS. B. PANNETON,
Sec. Trés.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Rails du St. Laurent et du Village d'Industrie, le 29e jour de Décembre 1875. 97

AVIS.

La Compagnie d'Assurance dite

The Liverpool & London & Globe Insurance Company,

a transporté à la Compagnie d'Assurance sur la Vie et contre l'incendie la "Stadacona," leurs affaires et leur clientèle dans les localités suivantes (seulement), dans la Province de Québec, savoir :—

Berthier, Boucherville, Carillon, Laprairie, Sherbrooke, Ste. Rose, Trois-Rivières, Upton, West Farnham.

Les parties intéressées voudront bien en prendre avis et se conduire en conséquence.

Par ordre,

G. F. C. SMITH,
Secrétaire Résidant.

3 Janvier. 96—1

AVIS

Avis est par le présent donné que le "Canadian Gas Lighting Company, (limited)" s'adressera au Parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte pour amender son acte d'incorporation en définissant ses pouvoirs comme corporation et pour autres fins.

H. ESSON ERVINE,
Secrétaire.
"Can. Gas Ltg. Co. (limited)."

Montréal, 30 Décembre 1875. 95—dm

Duvernay, Frères & Dansereau

Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX :—212 & 214, RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST. GABRIEL

MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS

Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - 1.00

18me année. ÉDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, MARDI MATIN, 4 JANVIER 1876 No. 97.

WILLIAM BYRD

Charpentier et Menuisier

Coin des Rues Sherbrook et Hypolite

Réparations de Maisons et Garnitures de Magasins, spécialités.
Les ordres envoyés par la malle seront promptement exécutés.
Prix modérés. Conditions, comptant.
16 juin.—a c k 234

SAMUEL JAMES

Poseur d'Appareils de Chauffage et de Gaz,

814 et 816, Rue Ste. Catherine

P. S.—On vient de recevoir un grand assortment de Gazeliers.
14 juin.—a c k 232

JAMES WRIGHT

FABRICANT

D'Articles pour Eglises, Banques, Magasins, Bureaux, Parquets en mosaïque et boiseries de goût, exécution d'ouvrages de tous genres au tour, à la scie et de fantaisie.

2 à 15, Rue St. Antoine, et 801, Rue Craig, Montréal. Boîte 943. B. de P.
2 Juin. 223—c a k

Miller Frères & Mitchell

Successeurs de Geo. A. Miller & Cie.

Fabricants de Moules et de Modèles, aussi Manufacturiers de Machines pour expériences et autres.

On donne une attention spéciale aux modèles de bureau de patentes,
52, rue St. Joseph, ancienne église St. George
7 Mai. 201—a c k

STAR TOOL STORE
(Enseigne de l'Etoile.)

CHS. BOYLE

Poêles, Coutellerie et Fournitures de Maison Instruments aratoires, Cable, etc., 169, RUE McGILL, près de l'Hôtel Albion,

MONTREAL.

19 mai.—a k c 219

H. T. CASWELL,

COMMERÇANT EN GROS DE

Pierre bleue de North River et de Pensylvanie,

BUREAU, 102, RUE ST. FRS.-XAVIER
Coin de la Rue Notre-Dame.

Dépôt au Canal de Lachine, coin de la rue Guy et Boîte 825. Bureau de Poste.

Plateformes, Dallage, Chaînes, Gouttières, Seuils, Corniches, Drains, etc.

Envoyés dans toutes les parties du monde

CHS. F. HILL, Agent, CHS. SHEAR, Surt. Montréal.
10 juillet.—253 tm c k

ATELIER DE

PIERRES et de MARBRES

De la Puissance,

69,—Rue Bleury,—69

H. L. GODFRAY.

Marbre pour Monuments, Tombes Mortuaires, Manteaux de cheminées, et pour Meubles, et toutes espèces d'ouvrages de Marbre et de Pierre pour les cimetières. Dessins envoyés sur demande.
Inscriptions gravées sur pierres tumulaires déjà posées.
Montréal, 12 Juillet 1875. 255—a c k

CLOCHES D'EGLISE.

MANUFACTURÉE PAR

JONES & Co., Troy.

LASLETT & RUSSELL, Agents,
463, Rue St. Paul, Montréal.
Cloches de 100 à 1,000 lbs en magasins.
11 Mai. 2·4—a k

CARVILL, BARR & CIE.,

Nos 7 et 8, Rue St. Jean

Offrent en vente à leur magasin :

Fer en barre et Tôle. Ferblanc en feuille
Plaques pour bouilloires. Etain commun
Rivets à bouilloires. Cuivre en lingots
Fer galvanisé. Zinc. Zinc en feuille
Plomb en saumon et en feuille
Tuyaux à gaz. Chaînes. Ciment de Portland.
6 juillet.—a k 249

COMBINAISON DE MORRELL

Dessous de Lit à Ressorts.

Amélioration la plus récente.

Pas d'ouvrage en bois.

Lits contre les punaises.

G. REINHARDT,
613, rue Ste. Marie.
mai.—216 a k

GEORGE BRUSH,
Eagle Foundry,

24 à 34, rues King et Queen, Montréal,

Usines à engins pour marine, stationnaires et portatifs, engins sourds avec pompes bouilloires, machines pour moulins, poulies, etc., élévateurs améliorés à la main et avec vapeur, seul manufacturier de la Puissance, pour l'Ecraseur patenté à pierre et à minerais de Blake, avec améliorations patentées.
Agent pour la Province de Québec du Conducteur parfait pour engin de Water.
30 juin. a—244

$225 $225

PIANOS DE NEW-YORK ET BOSTON

Vous pouvez acheter un Piano à 7 octaves, avec toutes les garanties, pour 225 piastres, expédié à n'importe quelle adresse en Canada. On demande des agents. Réparations de toutes sortes exécutées avec soin. Vieux Pianos achetés au comptant.

A. M. LEICESTER & CIE.,
Manufacturiers de Pianos,
845 et 847, rue St. Joseph, Montréal.
nov.—6 a k

W. E. POWER

597, Rue Craig, Montréal,

Fabricant de Caractères en Acier, Etampes découpées et piquées, Marqueurs à la ligne, Marques, Caractères et Chiffres pour être appliqués, rougis au feu, sur bois, etc.

Attention particulière donnée aux ouvrages de chemins de fer.
6 Nov.—a k 49

MONT-ROYAL FLOUR MILLS.

COTE ST. PAUL

PREMIER PRIX.

Le soussigné a le plaisir d'informer ses amis et ses pratiques, qu'afin de rencontrer la demande croissante de sa

" FARINE EN POCHES "

Il a ouvert un dépôt dans une partie central de la ville, au coin des rues du Port et des Enfants Trouvés, où les commerçants pourront se la procurer.
Cette farine est ensuite mise dans des sacs enrégistrés avec la marque de commerce ci-dessus sur chaque sac, et est garantie comme étant de la meilleure qualité.
Toujours en mains, Son, Gruau, et tout autres articles de moulin.

JAMES PARKYN.

Coin des rues du Port et des Enfants-Trouvés.

6 juillet. 249—a k

SAUVEZ VOTRE ARGENT

EN VOUS SERVANT DE LA

The British Egg & Butter Powder

Qui remplace très-bien les Œufs et qui sauve beaucoup de Beurre, pour faire toutes sortes de

Patisseries, Biscuits, &c., &c.

Elle est vendue en paquet de 10 CENTS chez tous les Epiciers, et en Grosches DEVINS & BOLTON

Demandez la et insistez pour l'avoir.
18 Janvier 09—rl

FRY'S CARACAS COCOA,

" Fondée depuis près d'un siècle, la maison FRY & FILS, de Bristol, tient en Angleterre le premier rang pour la supériorité de ses produits, aussi leurs Chocolats de santé, aromatisés, à la crème, aux amandes, ainsi que leurs Cacaos pulvérisés, sont-ils irréprochables et possèdent-ils une réputation justement méritée."—*Journal de l'Académie Nationale Manufacturière et Commerciale*, Paris.
30 Juin. 214—a k

JOHN McARTHUR & FILS

Marchands d'Huiles, Peintures, Couleurs, &c.,

ont transporté leur Magasin dans l'établissement depuis longtemps occupé par MM. Gillespie, Moffatt & Cie.,

Nos. 310, 312, 314 et 316, Rue St. Paul,

ET

Nos. 253, 255 et 257, Rue des Commissaires,

Ces Messieurs ont toujours en magasin et reçoivent par chaque arrivage un assortiment complet des meilleures qualités de blanc de plomb et couleurs broyées à l'huile, couleurs, vernis, huiles, teintures, produits chimiques, vitres, matériel pour peintres et artistes, verre de couleur, verre poli et orné, &c, &c.
18 Mai. 210

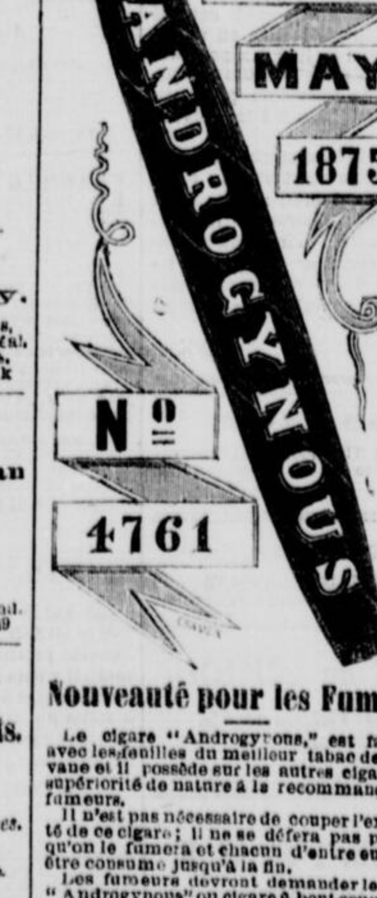

Nouveauté pour les Fumeurs

Le cigare "Androgynous," est fabriqué avec les feuilles du meilleur tabac de la Havane et il possède sur les autres cigares une supériorité de nature à le recommander aux fumeurs.
Il n'est pas nécessaire de couper l'extrémité de ce cigare; il ne se défera pas pendant qu'on le fumera et chacun d'entre eux peut être consumé jusqu'à la fin.
Les fumeurs devront demander le cigare " Androgynous" ou cigare à bout coupé.
Les cigares "ANDROGYNOUS," sont en vente en gros par MM. L. Chaput, Fils & Cie 421, rue des Commissaires; Gaucher & Telmosse, 242, rue St. Paul; J. H Schneider & Cie, 476, rue St. Paul; P. Dupuis & Cie., 218, rue St. Laurent; James Lenihan, 315, rue St. Paul; P. Henry, 308, rue Notre-Dame.

Bureau des Propriétaires : 26, rue Lemoine

AVIS IMPORTANT !

Les CIGARES F.F. ont été reconnus par tous ceux qui en ont fait usage comme étant de la meilleure qualité et du plus bas prix.

HOROWITZ FRERES,
Seuls Propriétaires.
41, Rue McGill, Montréal.
Succursale : rue Bleury.
20 Avril 96—r

ESSAYEZ LE CIGARE R. S.

Le meilleur Cigare à 5 cents de la Puissance.

En vente partout. Seuls fabricants,

P. RUDMAN & Cie.,
36, rue Lemoine.
9 sept.—1 a k

COLLINS & CIE.,

Coin du Carré de la Douane et de la Rue St. Paul, Montréal,

offrent en vente

DE BONS SACS A GRAIN DE SECONDE MAIN

A $8.00 Pour 100.

Fromage raffiné et à la Crême de l'Ile d'Orléans,

Caviar Russe en flacons,

Noisettes, Marrons,

Venant d'être reçus par

J. M. DUFRESNE,
Successeurs de Dufresne & McGarity,
221, Rue Note Dame.
31 Décembre. 95—k

Maison Nationale

NOUVELLE EPICERIE.

Victor Trudel

Ci-devant de la Maison

MATHIEU & TRUDEL

NO- 18, Rue Bonsecours

A deux portes de la rue Notre-Dame.

Cette Maison nouvellement établie vient de recevoir d'Europe une grande quantité

D'Epiceries,
Liqueurs,
Cognac,
Gin, et
Vin de qualité supérieure

M. TRUDEL ayant servi le public pendant plus de 12 ans, la longue expérience et l'habileté qu'il a déployées dans les affaires doivent lui gagner la confiance et la sympathie.
Une visite est sollicitée.
VINS de MESSE vendus avec l'approbation de Mgr. de Montréal.
28 Mai. 218—a

Venant d'être Reçu :

Ex Barque *British Queen,*

BRANDY JULES ROBIN & Cie.

Barriques, Quarts et Octaves

A vendre en entrepôt ou droit payé.

RODIER, HEARN & CIE.
26 nov.—r 66

MAGASIN A BON MARCHÉ AU COMPTANT.

Nous avons actuellement en mains un assortiment de choix de nouveaux Thés et d'Epiceries, que nous vendrons à 15 cents meilleur marché que partout ailleurs. Nous vendons :

Bon thé Japon à	30c par lb
Do de choix	45c do
Gunpowder superfin	75c do
Bon thé noir	25c do
Souchong anglais supérieur pour déjeuner	70c do
Sucre jaune brillant	9c do
Sucre supérieur en morceaux	10c do

Meilleur beurre toujours en mains aux plus bas prix, en gros et en détail.

JAS. LOWE, Jr., & Co.
706 & 707, Rue CRAIG, vis-à-vis les bureaux du *Sun.*
P. S.—M. J. J. HAYES est toujours au même endroit, où il sera toujours heureux de voir ses anciennes pratiques.
28 Mai. 216—a c k

AVIS

A tous ceux que la chose peut concerner.

MESSIEURS MARTELL & CIE.,

pour leur protection en Canada comme ailleurs, ont enrégistré à la Capitale leur MARQUE DE COMMERCE, et *poursuivront* à l'avenir toutes les parties qui imiteront leur patente. La plus grande vigilance sera exercée, non seulement contre les manufacturiers fauduleux, falsifiant leurs échantillons et articles de commerce, mais encore CEUX EN LA POSSESSION DESQUELS telles imitations de leurs échantillons et articles de commerce peuvent être trouvées.

W. F. LEWIS & CO.,
AGENTS.

NOTE.—Messieurs Martell nous informent qu'ils ont gagné tous leurs procès contre une maison de commerce se donnant elle-même la raison sociale de Jean Louis Martel & Co, qui a, outre de fortes amendes, été condamnée à ne plus faire usage de ce nom, et à publier le verdict dans douze des principaux journaux du monde, comme ils seront indiqués par les Demandeurs.
Nous sommes peinés d'apprendre qu'une grande quantité de ce Brandy a été passée au public pour la vraie eau-de-vie de J. & F. Martell; en ce pays, plus particulièrement parmi la population Canadienne-Française de Québec, et par des commerçants qui savaient que les acheteurs croyaient acheter le vrai Brandy de Martell.
Nous serions très satisfaits d'envoyer sur demande, la Cotte d'Armes et les Marques de Commerce de Messieurs J. & F. MARTELL, qui sont marquées sur toutes les bottes.
20 Déc.—m k 88

COGNAC,

VINS DE BORDEAUX,

COGNAC	VINS DE BORDEAU
Quantin & Co., Négociants, Propriétaires, à Fléac-Cognac, [Charente.	Duclos frères, Négociants, Proprié taires Chateau - de - la Gravade, à Bordeaux.

H. BERNARD, seul agent pour ces deux maisons, de 1ère ordre, vient de recevoir des échantillons de leurs marchandises, d'après les commerçants qui ont déjà reçu de ces marques rien ne laisse à désirer et elles sont jugées supérieures à tout ce qui a pu arriver jusqu'à ce jour sur ce marché, non-seulement il rendra visite aux commerçants de cette ville, mais encore il s'estimera heureux de recevoir ceux auxquels il n'aurait pas eu occasion de faire connaître ces produits, pour leur en soumettre les échantillons, qu'il tient dans tous les cas à la disposition des commerçants de ce pays et à des prix réduits.

H. BERNARD, Courtier,
Nos. 296 et 298, rue St. Paul.
Juin 1875.

H. BERNARD seul agent en Canada, pour le vinaigre de M. Michel Lefebvre, se trouve heureux de pouvoir offrir au commerce, un vinaigre jusqu'ici inconnu c'est-à-dire un vinaigre parvenu à sa dernière perfection possible; Pureté, goût et force, c'est à ce triple titre si justement mérité, et des prix défiant toute compétition qu'il ose espérer l'encouragement du public. Il est également agent pour les maisons ci-dessous :

Thompson, Hays & Cie., épingles en bois, planches à laver, etc., etc.
Catelli Frère, macaroni et vermicelle.
Humbert et cie, sirops assortis, etc.
17 juin. a k—235

BRIQUES ET SABLE A VENDR

Les soussignés informent respectueusement le commerce et le public en général qu'ils manufacturent maintenant des Briques à leurs remises de Briques, sur la Ferme " GALE " ; ils vont aussi ouvrir des Puits de Sable, et seront prêts cet automne à prendre des contrats pour la pierre de fondation et pour la chaux.
On pourra obtenir les informations nécessaires en s'adressant au Bureau No. 147, Rue St. Jacques.

HOGAN & BESFORT,
147, Rue St. Jacques.
5 Août. 275—j

FEUILLETON.

LES HAINES DU DÉSERT

DEUXIEME PARTIE.

(SUITE.)

XVI

Le voyage de Raoul et des siens était trop bien combiné pour ne pas réussir pleinement.

Le soir du dix-huitième jour, on arrivait au puits près duquel dormait le trésor.

Nadief et son détachement y avaient précédé le gros du convoi depuis trois jours.

La pompe, fonctionnant admirablement, avait inondé le sol; l'herbe était drue, tendre, verdoyante; la fraîcheur de l'air, les senteurs de la prairie improvisée, le murmure du ruisseau si nouvellement créé, causaient de délicieuses sensations aux voyageurs.

Le camp fut dressé rapidement. Chacun vaqua à sa besogne.

Par un effort de volonté inouï, pas un chasseur nouveau venu ne questionna Nadief sur le trésor.

Ces hommes avaient tous un tel sentiment de leur dignité, qu'ils eussent rougi de paraître empressés.

Il y en avait un, pourtant, un seul, qui grillait d'impatience, qui voulait parler.

C'était Ali-Baba, dit les *Quarante-Voleurs.*

Il s'en alla vers Nadief et le salua :

—Bonjour prince !

—Bonsoir, maître Ali-Baba.

Et le prince sourit d'un air affable.

Le vieux garde, accoutumé aux bourrades, s'encouragea de cet accueil inaccoutumé :

—Prince !...dit-il.

Nadief l'interrompit.

—Mon garçon, tu m'ennuies fort en me donnant mon titre; tes allures sentent encore la domesticité.

« Que tu ne me tutoies pas, puisque tu n'as pas tué ton lion, c'est trop juste.

« Mais tu m'appelleras Nadief tout court si tu tiens à me faire plaisir; tu entends ?

—Oui, prin..., oui, mon cher Nadief.

—Un instant.

« Cher est trop.

« J'ai dit Nadief tout court.

Le garde se mordit les lèvres.

Mais la curiosité le talonnait; ce n'était pas l'heure de se formaliser, ce qui, du reste, ne lui avait jamais réussi avec ses compagnons lesquels le rudoyaient souvent.

Il prit un air aimable :

—Nadief, dit-il, j'ai une faiblesse; vous avez toujours été bon pour moi, vous !

« Si j'osais, je vous demanderais comme une faveur insigne de me faire une confidence.

—Tiens, tiens, tiens.

« Une confidence sur quoi ?

—Sur le trésor !

Et, le grand mot lâché, maître Antoine attendit tout frémissant; il sentait bien qu'il venait d'avoir une grande audace et que le prince se fâcherait peut-être.

Mais point.

Nadief fit d'un air bonhomme :

—Que ne sais-tu sur le trésor ?

« Tu es aussi instruit que nous tous.

—Excusez, Nadief.

« Vous êtes ici depuis trois jours.

—Eh bien !

« Après...

—Après, Nadief ?

« Pouvez-vous faire une pareille question ?

« Vous vous jouez de moi !

—Tu deviens fou, maître Antoine.

« En quoi ma présence ici depuis plusieurs jours me ferait-elle plus instruit que toi sur le trésor ?

—Dame ! vous savez si on nous l'a volé !

—Je l'ignore comme toi.

—Vous voulez rire !

—Pas du tout

« Je n'ai pas remué une pelletée de sable.

Ali-Baba ouvrait des yeux énormes.

—Pour être un homme, maître Ali-Baba, pour être un chasseur, il faut savoir se dominer.

" La curiosité peut faire manquer les plus beaux coups; nous devons être stoïques, nous autres.

" Or, chercher le trésor avant votre arrivée ne m'eût avancé en rien, n'est-ce pas ?

—Que dites-vous !

" Vous auriez été tranquillisé.

—Pour être tranquillisé, il faut être inquiet, et je ne le suis point, mon pauvre Ali-Baba.

—Enfin, on pouvait voler le trésor.

—Certainement.

« S'il est volé, qu'est-ce que cela me fait.

Antoine bondit.

—Des millions, s'écria-t-il.

« On vous volerait des millions et cela vous ferait rien !

« Allons donc !

—Mon ami, un homme qui ne perd pas une fortune avec indifférence n'est pas digne de la gagner.

« Si le trésor est là, nous ferons de grandes choses avec de grands moyens.

« S'il n'est plus là, nous ferons d'aussi grandes choses avec de petits moyens.

« Ce serait plus amusant.

Et après cette leçon, Nadief ajouta :

—Je vous porte un vif intérêt, maître Ali-Baba; aussi vais-je vous en donner la preuve.

—Vous m'honorez, Nadief.

—Vous allez prendre de l'eau dans votre gourde, du biscuit dans votre bissac et votre fusil.

—Oui, prince.

—Vous marcherez jusqu'à ce que vous ayez perdu de vue le camp depuis un quart d'heure.

La figure de maître Antoine s'allongea.

—Et puis ? fit-il.

—Vous resterez alors en place.

—Pourquoi ?

—Pour apprendre à attendre.

—Non...

—Assez, drôle.

« Tu répliques, je crois.

—Un seul mot, pr..., non, Nadief.

« Quand faudra-t-il revenir ?

—Quand je t'enverrai chercher.

« Si tu fais un pas ver le camp avant que je n'aie relevé ta faction, tu es mort.

« Va !

Ali-Baba rajusta son chapeau gigantesque, tourna les talons, et, honteux comme un blaireau, partit du camp.

Il se faisait à part lui les plus tristes réflexions sur son sort, et il maudissait Nadief.

Mais il n'y avait pas à rire.

Nadief ne plaisantait pas.

Les chasseurs accompagnèrent de longs éclats de rire le départ du pauvre père Antoine.

Il était loin déjà que les bruyantes exclamations de ses camarades arrivaient encore à lui.

Pendant que cette exécution avait lieu, deux coureurs de bois causaient à part.

Ils étaient tranquillement assis près d'un feu; ils préparaient le café de la caravane.

C'étaient les Mozabites.

—Ce sera sans doute pour ce soir, dit l'un; tiens-toi prêt à leur donner le poison.

La voix passait, légère comme un souffle, entre les lèvres de celui qui venait de parler.

Les Arabes ont coutume de chanter entre leurs dents des mélopées nationales.

En ce cas, ils paraissent mastiquer quelque chose, car on n'entend rien sortir de leur gosier, à moins d'être à deux pas d'eux; or, les chasseurs s'occupaient tous d'Ali-Baba.

Du reste, qui s'en fût défié et les eût observés n'eût pas douté qu'ils ne psalmodiaient quelque rengaine orientale.

—Une chose est gênante! dit l'autre Mozabite.

—Le départ d'Ali-Baba ?

—Oui.

—Qu'importe !

" Faisons le coup.

" Quand les autres seront morts, j'irai tuer cet imbécile d'Ali-Baba; ce ne serait pas difficile.

—Bien.

Et ils continuèrent à piler les grains de moka, entonnant la complainte sainte de la prise d'Alger.

On s'assembla pour le repas du soir.

L'un des Mozabites demeura près du feu, surveillant l'ébullition de la marmite au café.

L'autre prit place au cercle.

A la fin du repas, Nadief prit la parole.

—Mes camarades, dit il, nous voici au terme du voyage; Vénus va paraître dans une demi-heure; il sera temps de chercher le trésor et de savoir s'il est là.

" En marchant, du puits, cent pas vers l'étoile du soir, on est au-dessus de lui.

" Je bois à sa découverte !

Tous les chasseurs se levèrent. Il y eut un moment d'émotion profonde.

—Au trésor ! dirent gravement tous ces hommes intrépides; et à la conquête du Soudan !

On vida les gourdes.

Le Mozabite se détacha du cercle.

—Prenons le café, dit il en se levant; nous avons le temps de l'avaler et de humer une *aipsi* (pipe) avant que l'étoile du berger paraisse.

Et il vint à son compagnon :

—Je sais ! fit-il.

" Empoisonne-les !...

Et l'autre versa le contenu de la fiole donnée par le vieux nègre dans le café fumant.

Les deux complices échangèrent un sourire sardonique; ils tenaient dans leurs mains la vie de tous ces hommes, et ils allaient les plonger dans l'éternel sommeil.

Rien de calme au monde comme toutes les races algériennes devant le crime.

Il semble que la conscience soit inconnue de tous ces peuples, qu'ils soient juifs, musulmans ou païens (il en est plus d'un); on a vu dans les famines des scènes d'antropophagie épouvantables, et ce, depuis peu.

Ces deux Mozabites allaient froidement présenter à leurs compagnons un breuvage mortel.

Et leur main ne tremblait pas.

Et leur cœur battait tranquille.

Et leur visage était impassible.

Il est vrai que, découverts, ils auraient reçu la mort aussi froidement qu'ils allaient la donner.

Ils apportèrent tous deux la marmite bouillante, fumante et odorante au milieu du cercle.

Chacun y puisa.

Les Mozabites suivaient du regard les mouvements de tous; ils avaient, eux aussi, rempli leurs coupes en écailles de torture; mais ils se gardaient d'y toucher; l'un arrangeait sa guêtre qu'il venait adroitement de délacer; il jurait de la trouver en mauvais état.

L'autre bourrait sa pipe.

De temps à autre, il faisait mine d'avaler une gorgée de café, puis il reposait sa coupe à terre.

Déjà plusieurs chasseurs avaient bu.

D'autres allaient boire.

Raoul tenait sa coupe en main...

Nadief prenait la sienne...

Ni eux, ni personne ne soupçonnait la trahison; tout le convoi était condamné à mort par la fatalité.

(A continuer.)

TELEGRAPHIE

De toutes les parties du monde.

SERVICE PRIVÉ DE *LA MINERVE*

Ottawa, 3.

Malgré les élections du maire, des échevins, et des commissaires de l'aqueduc, il n'y a eu aujourd'hui que peu d'agitation en ville. Un des polls du quartier Ottawa a été fermé à quatre heures, à la suite de quelque tumulte, et il sera rouvert demain dans un autre endroit. L'officier rapporteur a emporté avec lui la boîte de scrutin, ce qui fait que jusqu'à demain soir on ne peut obtenir de rapport certain, mais on croit que M. Fellows a la majorité.

Le Dr. Sweetland a été défait par Cowan, dans l'élection pour la commission de l'aqueduc, MM. Rowe, Lesueur et Lang ont été élus échevins pour le quartier Wellington.

Les affaires sont calmes.

Malbaie, 3 Janvier.

Charlevoix va élire l'Hon. M. Langevin par une forte majorité.

Le nouveau ministre Cauchon a attaqué le clergé, aux Eboulements, d'une manière si grossière que le Vicaire se vit obligé de le démentir. Cauchon a été hué et obligé de partir suivi de quelques amis.

Il n'a pû parler à la Baie St. Paul et il s'est décidé à remonter à Québec tout de suite.

Grand enthousiasme pour l'Hon. M. Langevin qui a parlé dans les principales paroisses. Le succès est certain par une forte majorité.

Québec, 3.

Dans la célébration du centenaire, à la citadelle, il s'est produit un incident qu'il est impossible d'oublier. A minuit, lorsque le clairon sonna pour relever la garde, quelques soldats portant le costume militaire de 1775, apparurent soudain, comme sortant de terre, et vinrent se ranger, l'arme au pied, devant le colonel Strange. Le sergent qui commandait cette escouade de fantômes de 1775, prit alors la parole en ces termes :

"Commandant, nous sortons de nos tombeaux, ce soir, le centième anniversaire d'un combat glorieux. Il y a eu cent ans à minuit que nous, soldats, avons combattu et victorieusement repoussé les armées de l'Ouest. Nous sommes heureux de voir notre citadelle toujours défendue par des Canadiens, Anglais et Français, mais maintenant, Colonel, avant de redescendre dans notre froide prison, nous vous demandons de nous payer un tribut et de tirer de ces remparts un dernier salut."

Le colonel répondit alors sur le même ton à ses revenants de 1775, et un salut fut tiré de la citadelle.

Le navire *Mont-Royal*, de Greenock pour New York, a fait naufrage sur la côte de l'Ile Vaterss, de l'archipel des Hébrides. L'équipage a été sauvé et il est arrivé à Londres le 31 décembre.

Son Honneur le Lieut.-Gouverneur a reçu le jour de l'an à l'hôtel du gouvernement, rue St. Louis. Trois des membres du Cabinet : les Hons. MM. Angers, Church et Garneau étaient présents durant la réception. Le nombre des visiteurs a été encore plus considérable que les années précédentes.

Le Rév. M. Sexton, vicaire de l'église de St. Roch, est dangereusement malade à l'hôpital-général.

Iroquois, 3 janvier.

Voici quel a été le résulta des élections pour le Préfet et les conseillers de ce village, pour l'année courante. Préfet Jobin N. Tuttle; conseillers Cameron, H. Ross, U. N. Doran et Wm. Patton.

Trois-Rivières 3

La station de feu no. 1 a été hier soir la proie des flammes; les pompes ont été sauvées, mais mille pieds de boyaux ont été brûlés. Il n'y a pas d'assurances.

Kingston, 3.

Vendredi soir le bureau de commerce des fabricants de fromage a offert un dîner au Richardson's Club, à M. William Barrower, commerçant, qui achète chaque année pour un quart de million de fromage.

Les élections municipales se continuent, elles se font avec la plus grande tranquillité.

Le vapeur *Pierrepont* a remis à flots la goëlette *Morning Star* qui avait sombré il y a quelques jours en vue de Wolfe Island.

Le temps est extraordinairement chaud pour la saison.

Toronto, 3

Un jeune homme de Collingwood, qui est arrivé ces derniers temps en cette ville, a disparu d'une façon mystérieuse. Comme il était possesseur d'une somme d'argent considérable, on est porté à croire à un crime.

Les nommés R. Watt et T. Adamson ont été arrêtés pour les vols commis dernièrement au préjudice du Grand-Tronc. Les marchandises trouvées en la possession de ce dernier ont été reconnues par le détective Sheehan.

Le jour de l'An l'hôtel du lieutenant-gouverneur a été assiégé par les visiteurs.

Le temps est toujours extraordinairement chaud et les rues sont dans un tel état que la circulation est excessivement difficile.

Service de la Presse Associée

[Pour "LA MINERVE."]

AMÉRIQUE

Cincinnati, 2.—On suppose maintenant que M. Gordon et ses trois enfants n'ont pas péri à la suite d'un incendie, comme on le croyait d'abord, mais qu'ils ont été assassinés, et qu'ensuite, on a fait brûler leurs cadavres pour détourner les soupçons.

Hudson, 2.—La rivière ici est entièrement libre de glace.

New-York, 3—Le salaire des ouvriers travaillant à la construction des navires sera réduit, à dater d'aujourd'hui, de $4 à $3.50. Malgré que l'ouvrage soit très rare, on s'attend à une grève.

Boston, 3 Hier, durant le service divin, à l'église catholique Ste Marie, le feu s'est communiqué aux draperies de l'autel de la Ste. Vierge. Heureusement que les flammes furent promptement éteintes et qu'il n'y eut pas de pertes de vie, mais la panique fut si grande que plusieurs personnes furent blessées en voulant se sauver.

—oo—

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique)

Berlin, 2.—Le jour de l'an s'est passé sans incidents remarquables.

L'empereur et l'impératrice ont répondu brièvement aux différentes adresses qui leur ont été présentées; ensuite, ils se sont rendus à la cathédrale pour assister à l'office du jour. A midi, ils ont reçu les généraux de l'armée.

A une heure, M. de Bismark et les membres du Cabinet ont rendu visite à leurs Majestés qui, dans le cours de l'après-midi ont donné audience aux ambassadeurs des différentes puissances.

Vienne, 2. — Il y a eu de grandes réjouissances à l'occasion du jour de l'an, et hier soir, il y eu fête aux flambeaux dans le Parc Public.

Vienne, 2 —Le mémoire du comte Andrassy, au sujet de la pacification des frontières turques, tel qu'approuvé par la Russie et l'Allemagne, a été reçu par la France, l'Angleterre et l'Italie.

St. Pétersbourg, 2 —D'après le calendrier russe, l'année ne commence que le 12 de janvier. On fait des préparatifs pour célébrer ce jour.

Berlin, 3—Le taux minimum de l'escompte, à la Banque Impériale, a été élevé à 6 0/0.

Londres, 3—Le navire-école *Worspite*, de la Société Maritime, qui depuis de longues années était à l'ancre dans la Tamise, entre Greenwich et Woolwich, a été ce matin la proie des flammes. Il n'y a pas eu de pertes de vie

Londres, 3—Une dépêche de Madrid au *Standard* annonce que les déclarations du gouvernement ont créé une favorable impression.

L'élection d'un membre du parlement pour le comté de Ipswich, en remplacement de M. John P. Cobbold, décédé, a eu lieu samedi. Les candidats étaient John Clément Cobbold, frère du défunt et conservateur, et William Newton, libéral. Cobbold a été élu.

DERNIER BULLETIN

Quatre Heures A.M

AMERIQUE

Buffalo, N. Y., 3 — MM. Lyon, McManns et Westcott, associés de Joseph Park, le trésorier défalcataire, dans la maison de banque Lyon Park & Cie., ont été arrêtés aujourd'hui, sous accusation de s'être appropriés des sommes d'argent déposées chez eux pour le paiement des taxes; ils ont fourni caution. Le montant des défalcations de Park est estimé à $360,000.

Le remorqueur *John C. Ingram*, est parti ce matin pour Ashtabula; les officiers des douanes ne se rappellent pas avoir vu partir un bateau à cette saison de l'année.

Montpellier, Vt., 3. — Le stock du " Montpellier & Wells River Railroad " a été vendu, par suite de saisie, à MM. Sterwell, Gleason et Barlet, à 70 centins par action.

San Francisco, 3.—Le colonel Sidney A. Stackdale, qui a fait partie de l'état-major du président Grant, durant la guerre, est mort le jour de Noël à San Diego.

Pittsburg, Pa., 3.—Le bouilleur du " Ashland Woolen Mills", à Stenhennell, Ohio, a fait explosion cet après-midi; l'ingénieur, Wm. Sutherland, a été tué sur le coup. On estime à $8,000 les pertes causées par cet accident.

Nouvelle-Orléans, le 3.—La législature s'est assemblée aujourd'hui, et tout s'est passé tranquillement; après avoir reçu le message du Gouverneur, la chambre s'est ajournée par respect pour la mémoire de L. H. Southard et E. L. Pierson, députés défunts.

Dans son message, le gouverneur dit qu'il avait vu avec plaisir que les statistiques montraient que cette année, la récolte du sucre, du coton, du riz et des fruits avait été plus considérable que dans le passé, et que le blé moissonné avait non-seulement suffi à la consommation locale, mais encore avait alimenté le commerce d'importation, chose qui s'était pas vue depuis de longues années.

—oo—

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique.)

Londres 3.— Le correspondant de Londres du *Guardian*, de Manchester, lui adresse les lignes suivantes au sujet de l'Espagne, de Cuba et des Etats Unis :"On a fourni un document qu'on dit être la substance de la note des Etats Unis, au sujet des affaires Cubaines.

J'ai lieu de croire à son exactitude, tout en ne voulant pas prétendre qu'il soit conçu dans les mêmes termes que la note.

Il dit que les intérêts de l'humanité et du commerce demandent la cessation d'une lutte engagée depuis sept ans. Les Etats-Unis en ont souffert plus que les autres nations, mais ils ne veulent pas agir sans le concours des autres Puissances, y compris l'Espagne. La prolongation de la tentative de gouverner Cuba par Madrid sera fatale aux espérances de prix, mais il ne faut pas oublier que Cuba appartient à l'Espagne et qu'une grande partie de sa population est opposée à la séparation d'avec la métropole. Tout cela admis, on pourrait régler la difficulté en établissant dans les indes occidentales une confédération sur le modèle de celle du Canada."

Londres 3.—Le *Morning Standard* publie une dépêche de Madrid annonçant que le décret convoquant les cortès déclare que le ministère proposera à l'assemblée une politique conservatrice rejetant les théories impraticables et l'intolérance religieuse.

Bruxelle 3.—Des trouble ont éclatés parmis les mineurs en grève dans le district de Louvier. Les imentiens ont fait usage d'armes à feu et un détachement de la garnison de Mons a été envoyé pour supprimer les désordres.

Londres, 3 janvier.—La filature de coton d'Hawekeridge, à Atherton, Lancanshire, a été détruite par les flammes. On évalue les pertes à $175,000. Ce sinistre prive de travail deux cents ouvriers.

Une dépêche spéciale de Berlin au *Morning Post* annonce que la peine de l'Archevêque Ledochowski, condamné à l'emprisonnement, se termine le 3 février prochain, et que les catholiques de l'Allemagne se préparent à célébrer ce jour d'une façon aussi digne que possible.

Mgr. Ledochowski refuse toujours de reconnaître la juridiction de la nouvelle cour ecclésiastique et la validité de sa déposition. On croit que le gouvernement l'internera, comme il a fait de l'archevêque de Paderborn, à moins qu'il ne préfère quitter le pays.

Paris, 3.—M. Emile Ollivier a lancé une adresse aux électeurs du département du Var. Il leur conseille la soumission au président MacMahon et à la république, tout en maintenant le droit de l'appel au peuple.

La nouvelle loi de la presse ayant été promulguée, plusieurs journaux influents qui avaient été supprimés, ou dont la vente avait été interdite sur la voie publique, ont repris leur publication.

Odessa, 3.—La navigation est suspendue dans les environs, à cause de la glacée.

Rome, 6.—Le Grand Vizir a demandé dernièrement à Sa Sainteté de se servir de son influence sur les catholiques de l'Herzégovine, pour amener la paix. Le Pape a donné instruction au cardinal Franchi de s'occuper de l'état des affaires en ce pays, mais le Vatican ne fera rien avant d'avoir reçu le rapport des prélats de l'Herzégovine.

Les négociations entre le Vatican et l'Espagne sont suspendues jusqu'après les élections.

Londres, 3.—Une dépêche de Vienne annonce que l'archiduc Rudolphe, prince impérial d'Autriche, sera couronné roi de Hongrie en juillet prochain.

Mémoires de M. de Gaspé

DEUXIEME EDITION.

Prix du Volume..........$1 50

On souscrit dans les Bureaux de *La Minerve* et chez les différents Libraires.
16 Juillet. 289

PRESENTS

DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN,

VENANT D'ETRE REÇUS :

PIPES EN ECUME DE MER en tous styles, sculptées et unies.
POTS A TABAC, en cuir, lave, terre cuite et 100 d'autres qualités.
TABATIERES, en corne et en papier mache magnifiques patrons.
BOITES A CIGARES élégantes, en cuir et en écaille de tortue.
MAGNIFIQUES BLAGUES—rats, huîtres, limaçons, carrelets et maquereau.
Aussi, un magnifique assortiment de CIGARES de HAVANE, Domestiques et Allemands en mains.

A. BUSSEAU & Cie.,
Enseigne du Matelot Anglais,
272, rue Notre-Dame.
17 déc.—3 k 84

MAISON NOTRE-DAME.

E. Mathieu & Frère

MARCHANDS-EPICIERS,

VINS, LIQUEURS, ÉPICERIES de CHOIX, VIN de MESSE,

88, — Rue Notre - Dame, — 88

MONTRÉAL.

31 Décembre. 17—0 sm k

Assurance des Cultivateurs

Et des Bâtisses isolées du Canada

CONTRE LE FEU ET LE TONNERRE

CAPITAL.................... $600,000
Déposé au Gouvernement, pour la garantie des assurés...... 101,000

Président—L'Hon. A. MacKenzie, Premier [Ministre
Vice-Président—L'Hon. J. H. Bellerose, [sénateur
Secrétaire—S. Pagnuelo, Avocat

Bureau Central; No. 12, Rue St. Jacques, Montréal.

Cette Compagnie a sure les bâtisses, ménages, récoltes et instruments aratoires des cultivateurs, et les résidences, couvents, colléges, églises et écoles isolés seulement, à des prix très-réduits; garantie parfaite, pertes payées en argent, sans délai. C'est la seule compagnie canadienne qui n'assure que les cultivateurs et contre toutes les pertes causées par le tonnerre.
Cette compagnie a des agents dans tout le Bas-Canada.
24 Décembre. C—16 tm k

POMMIERS à vendre par la Compagnie FLINT du Vermont, garantis pour vivre trois ans et remplacés s'ils sèchent au bout de trois ans, au moins pieds de hauteur. Aussi, à vendre toutes autres fruitiers et d'ornements.

TOUSSAINT LEFEBVRE,
Agent spécial,
Laprairie.

N'achetez pas avant d'avoir vu nos agents.
11 Juin.

ÉDITION DE 5 HEURES

DERNIERES DEPECHES.

St. Louis, 3 —Une dépêche de Jefferson City dit que l'accusation portée contre le général Grafton et son fils, pour faux, a été trouvée fondée par les grands jurés.

Cette dépêche mande que le colonel Rogers, de Kansas City, est accusé de la même offense.

Des nouvelles reçues de Kansas annoncent que les autorités du comté de Harvey ont intenté une poursuite contre Munger, ex-trésorier du dit comté, pour détournement de fonds. Cette poursuite est intentée pour un montant de $10,000.

Le 13 novembre, fête de St. Stanislas, à la clôture du Jubilé, à l'église de St. Louis, Mgr. de Chatham ordonna M. Joseph Trudelle sous-diacre. Le lendemain, dimanche, il fut ordonné diacre à la pro-cathédrale de Chatham, et le dimanche suivant, fête de la Présentation de la Vierge Marie, il reçut l'ordre sacré de la prêtrise. M. Trudel a étudié la théologie au Grand Séminaire de Montréal. L'été dernier il fut nommé directeur de l'Académie de St. Louis, position qu'il garda jusqu'à l'arrivée du Rév. Messire Chatillon de Montréal. Messire Trudelle célébra sa première messe le jour de la Ste. Cécile, à l'Académie, à la grande joie des élèves. Le Rév. Messire Trudelle resta à Chatham jusqu'au 21, alors qu'il fut envoyé à Caraquet comme vicaire du Rév. M. Pelletier, curé de cette nombreuse et vaste paroisse.—(*Communiqué.*—Traduit du *Freeman*)

Nous avons reçu de M. Choquette, le secrétaire de la Fabrique, la liste des inhumations qui ont eu lieu pendant la dernière année au cimetière de la Côte des Neiges. Le nombre est de 5,500, contre 6,030 en 1874.

Il y a eu 1389 baptêmes à la paroisse, contre 1,400 pendant l'année précédente. Le chiffre des mariages est de 265, et moindre également que celui de 1874.

Il y a eu ainsi diminution dans les trois catégories.

Voici le tableau complet des inhumations faites dans le cimetière de Notre-Dame des Neiges :

	1874	1875.
Janvier, Février, Mars	1259	1337
Avril, Mai, Juin	1428	1370
Juillet, Août, Sept.	1899	1691
Oct., Nov., Déc.	1444	1112
	6030	5500

Les dépêches de Québec de ce matin annoncent qu'il est rumeur dans la capitale que l'un des premiers juges de nos cours de justice, qui réside actuellement à Montréal, doit conduire à l'autel, prochainement, une dame de cette ville, renommée par sa beauté et sa haute position sociale.

M. Hypolite Cornellier, de Ste. Elizabeth, comté de Joliette, a été nommé percepteur du revenu de l'intérieur pour la division de Joliette, en remplacement de M. Delisle.

MUNITIONS DE GUERRE.—Un document officiel montre que 8 tonneaux de poudre sont emmagasinés sur l'Ile Ste. Hélène, ainsi que 3,100 cartouches de Snider, 92,000 de Spencer, 124,000 de pistolet Colt et 50,000 cartouches de la carabine Martini Henri.

CHARS URBAINS.—Les rails des chars urbains, sur la rue Notre-Dame, ont été mises à découvert, et le service se fait maintenant comme dans la belle saison.

LES VOLONTAIRES.—A la dernière assemblée du comité des finances de cette ville, l'avocat de la Corporation a émis l'opinion que le conseil n'était pas obligé de payer les dépenses occasionnées par le déploiement des troupes, à l'inhumation de Guibord, les frais devant en retomber sur la municipalité ou tels services ont été requis. L'échevin Stephens proposa que les volontaires fussent payés, tout en conservant le droit de se faire rembourser. L'échevin David proposa en amendement de payer purement et simplement les volontaires. L'échevin Thomas proposa à son tour que le gouvernement fût requis de payer les volontaires. Cette dernière motion fut emportée sur la division suivante. Pour : les échevins Thomas, McGauvran, Grenier et Wilson, contre les échevins David et Stephens.

SUCCOMBÉ.—La femme de Lebeau, le cultivateur de St. Paul l'Ermite, qui a été victime d'un accident sur la glace, a succombé hier. La cause de sa mort est peut être plus l'impression que lui a causée cette catastrophe, que le froid qu'elle a enduré en tombant à l'eau.

MORTALITÉ.—Il y a eu la semaine dernière 101 inhumations dans les différents cimetières de la ville : 87 dans le cimetière catholique et 14 dans le cimetière protestant. 7 décès ont été causés par la petite vérole, 8 par la consomption et 5 par des maladies de cœur.

FOURRURES.—Ceux qui désirent acheter de bonnes fourrures, ne doivent pas aller au hasard. Il leur est aussi facile d'entrer dans une maison bien connue par son honorabilité et l'excellence de ses produits comme la Maison Thibeault, Lanthier & Cie., que dans les établissements de seconde classe qui n'importent pas eux-mêmes. Ils y trouveront plus de choix et de meilleures conditions, comme on peut s'en convaincre en référant à leur annonce publiée dans une autre colonne.

—Il y a un fait bien constaté, c'est que le dérangement du système nerveux amène la consomption, la névralgie, la bronchite, la dyspepsie, l'asthme, les crises épileptiques, les maux de gorge, la maladie de cœur, etc. Il n'y a donc pas d'absurdité à prétendre que le Sirop d'Hypophosphits de Fellow, qui guérit la débilité nerveuse, puisse prévenir toutes les maladies. Supprimez la cause, et la maladie disparaîtra.

—La confiance est déjà une bonne partie du succès. Pourquoi n'aurions-nous pas en nos chefs politiques la même confiance que nous accordons à cet article que nos lecteurs connaissent bien, pour en avoir vu souvent le nom dans nos colonne : "Le vin de quinine de Campbell."

Les propriétaires pensant que leurs compatriotes canadiens-français ainsi que les journaux ont donné un patronage libéral à la presse française, et ils sont arrivés de la sorte à un résultat surprenant. La perte d'appétit, l'indigestion, la faiblesse, la désorganisation du système, les maladies qu'amène l'hiver, sont prévenues et guéries par cet excellent remède.

LA SANTÉ RENDUE AUX MALADES.—Les personnes souffrant de débilité, d'attaques de nerfs, d'insomnie, faiblesse, débilité nerveuse, et de toutes les maladies contractées dans la jeunesse, peuvent se guérir radicalement en employant

l'ESSENCE DE VIE DU PROF. HUBERT.

Envoyez pour circulaire à

HUBERT & CIE.,
Seuls Propriétaires,
No. 22, Rue St. Jean, Montréal.

25 oct.—40 a k

PERRUQUES, BANDEAUX ET NATTES, ETC. Préparés par Jos. Bissaillon, perruquier, 205, Rue Notre-Dame, Montréal, où l'on peut trouver un fonds complet de tous les articles dans cette branche. L'on demande une visite.

Chambres à bains pour Dames et Messieurs.

8 mars. 151—a o

DECES

—A Verchères, le 31 Décembre, à l'âge de 86 ans et 4 mois, Dame Catherine Meunier, veuve de feu M. François Boisseau.

Elle laisse onze enfants, cinquante quatre petits enfants et trente arrière petits enfants.

$10 DE RECOMPENSE.

Perdue au coin des rues Notre-Dame et St. Vincent, une BAGUE EN DIAMANT. La personne qui la laissera chez M. MAYBANK, rue St. Vincent, recevra la récompense ci-dessus.

4 janvier.—1 p 97

PERDU

Le 1er du courant, depuis la rue St. Laurent à la côte du Beaver Hall, en passant par la rue Ste. Catherine, un petit chien *black and tan*, répondant au nom de *Dixie*; il porte sur son collier le nom de J. GREEN.

Une récompense libérale sera donnée à quiconque le ramènera à ce bureau.

3 janvier. 98

ON DEMANDE

UN CLERC NOTAIRE. Rémunération libérale. S'adresser à

H. LIPPÉ, N.P.,
Boîte No. 14, Bureau de Poste,
Acton-Vale.

29 Décembre. 94—us

Association de la Halle au Blé DE MONTREAL.

ASSEMBLÉE GENERALE ANNUELLE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Corporation de l'Association de la Halle au Blé de Montréal aura lieu à la HALLE AU BLÉ, MERCREDI, le 12 courant, à DEUX heures et DEMIE P.M., pour l'élection d'un comité de direction et autres affaires.

Par ordre,
WM. J. PATTERSON,
Secrétaire.

5 janv.—98 s

DILIGENCE ENTRE BOUCHERVILLE et MONTREAL

Départ de Boucherville : Lundi, Mardi, Vendredi et Samedi, à 8 heures A.M.

De l'Hôtel Lépine, en face du marché Bonsecours, à Montréal : à 3½ heures P.M.

Prix du Passage, 50 cts.

MAURICE LAFONTAINE,
Propriétaire.

19 déc.—92 15j

Fromage raffiné et à la Crême de l'Ile d'Orléans,

Reçu toutes les semaines chez

J. M. DUFRESNE,
Successeurs de Dufresne & McGarity,
221, Rue Notre Dame.

Marrons français,
Caviare de Russie en pots.

J. M. DUFRESNE.
221, Rue Notre-Dame.

5 janvier.—93 r

ROBERT ROSS.

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Bureau, No. 33, Rue St. Nicholas.

Ayant loué la maison No. 16, rue Commune, adjointe à l'ancienne maison d'entrepôt, Robert Ross, est maintenant prêt à recevoir des marchandises en magasin Libre ou en Douane aux tarifs les plus bas.

Cette maison est surtout adoptée à l'emmagasinage général, elle contient de grandes et magnifiques caves, elle est très commode, étant près des quais.

6 juillet.—249 a o

C. G. C. SIMPSON,
(Ci-devant de chez C. Legge & Cie.)
SOLLICITEUR DE BREVETS

Bureau No. 14 — 162, rue St. Jacques
MONTREAL.

Brevets obtenus en Canada, aux Etats-Unis Angleterre, France, Belgique, Italie, Russie et autres pays où l'on accorde des patentes. Marques de commerce et droits d'auteurs enregistrés.

13 août—r o 282

J. K. & H. MACDONALD

Forgerons et Entrepreneurs en général, Poseurs de Sonnettes, Serruriers, &c., Machines à Coudre ajustés et réparés.

24,—Rue Latour, Montréal,—24

4 Juin. 225—a o k

Dr. T. TRUDEL & CIE
Droguistes,
PHARMACIE VIGER
Coin des Rues Craig et St. Denis,
MONTREAL.

9 juillet.—a o k 252

G. O. VANDAL
Chimiste Pratique,
No. 182,—RUE BLEURY,—No. 18
Près de la rue Ste. Catherine.

Prescriptions des médecins et recettes familles préparées avec soin.

8 juillet.—r 251

DR. PROUDFOOT,
37, *Beaver Hall Terrace.*

Une attention toute spéciale est donnée aux maladies des yeux et des oreilles.

16 juillet. a k—258

Docteur F. C. T. Lamoureux,
GRADUE DE L'UNIVERSITE LAVAL
224, Rue St. Martin,
FAUBOURG ST. ANTOINE.

8 juillet. sm k—247

L. H. ARCHAMBEVULT,
AVOCAT
25, Rue St. Gabriel,
Porte voisine de l'Hôtel du Canada,
MONTRÉAL.

12 juin. j—231

G. A. NANTEL
AVOCAT
12,—Rue St. Jacques,—12
MONTREAL.

19 août. a k—287

Mr. VICTOR ROY
ARCHITECTE,
53, Rue St. Jacques, Montréal.

21 fév. a k—141

AFFAIRE GUIBORD

Les pamphlets suivants sont en vente aux Bureaux de *La Minerve :*

Question de Refus de Sépulture.

Rapport de la Cause avec le Texte du Jugement de Son Honneur le Juge Mondelet.

Opinion du Juge Rolland dans a Cause de Nau vs. Mgr. Lartigue

Opinion de l'Hon. Juge MacKay

Réflexions d'un Catholique sur l'affaire Guibord.

Jugement rendu en Cour de Revision, samedi, le 10 Septembre.

Dame Brown vs. la Fabrique de Montréal, Intimée.—Jugement rendu le 7 Septembre 1871.

PRIX DES 5 PAMPHLETS - - - - $2.00

PILULES CATHARTIQUES D'AYER,

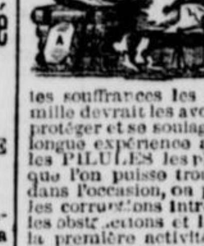

POUR le soulagement et la guérison de tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins. C'est un apérient doux et un excellent purgatif. Composées entièrement de végétaux, ces Pilules ne contiennent ni mercure, ni aucune substance minérale. En les employant à temps, on peut prévenir les maladies et les souffrances les plus aiguës; chaque famille devrait les avoir à sa disposition pour se protéger et se soulager, quand il le faut. Une longue expérience a prouvé qu'elles étaient les PILULES les plus sûres et les meilleures que l'on puisse trouver. En les employant dans l'occasion, on purifie le sang, on chasse les corruptions introduites dans le système, les obstructions et leur usage nous ramène à la première activité. Les organes internes qui deviennent endormis et comme morts, sont ranimés par les PILULES D'AYER, et reprennent leur activité première. Ainsi, une maladie naissante est soudain métamorphosée en santé; le prix de ce changement, que l'on remarque sur les nombreux mortels qui jouissent de ce grand remède, peut à peine être calculé. Leur enveloppe de sucre les rend agréables à prendre, et les préserve des mauvais effets du temps, quand elles sont exposées pendant une longue période, et les conserve toujours fraîches et en parfait état. Quoique pénétrantes, elles sont douces et opèrent sans trouble sur la constitution, sur la diète, ou l'occupation.

On donne des directions complètes sur chaque boîte, comment les employer comme remède de famille, et pour les maladies suivantes, que ces Pilules guérissent rapidement.

Pour la DYSPEPSIE ou INDIGESTION, la NONCHALANCE, la LANGUEUR et le MANQUE D'APPETIT, on doit les prendre avec modération, afin de stimuler l'estomac et de rétablir la santé.

Pour les MALADIES DE FOIE, et leurs divers symptômes, le MAL DE TETE BILIEUX, le VIOLENT MAL DE TETE, la JAUNISSE ou MALADIE VERTE, les COLIQUES BILIEUSES et les FIEVRES BILIEUSES, on doit les prendre convenablement pour chaque cas, afin de détourner l'action du mal ou les obstructions qui le causent.

Pour la DYSSENTERIE ou DIARRHEE on n'exige généralement qu'une légère dose.

Pour les RHUMATISMES, la GOUTTE, la GRAVELLE, les PALPITATIONS DE CŒUR, les DOULEURS DE COTÉ, du Dos et des REINS on doit les prendre continuellement, tel que voulu, pour changer l'action de la maladie sur le système. Avec de tels changements, ces douleurs disparaissent.

Pour l'HYDROPISIE, et les TUMEURS HYDROPIQUES, on doit les prendre en fortes et fréquentes doses, afin qu'elles produisent l'effet d'une purgation drastique.

Pour l'EXTINCTION, on doit prendre une forte dose, car elles produisent, par sympathie, l'effet voulu.

Comme PILULES DE DINER prenez une ou deux de ces Pilules afin d'opérer la digestion et soulager l'estomac.

Dans l'occasion, une dose stimule l'estomac et les intestins, remet l'appétit, et rend la vigueur au système. Ainsi, elles sont souvent avantageuses, même lorsqu'il n'existe aucun dérangement sérieux. Tel se sent assez bien, qui se trouvera bien mieux, s'il prend une dose de ces Pilules, par l'effet qu'elles possèdent de nettoyer et de renouveler l'appareil digestif.

Préparées par

DR. J. C. AYER & CIE.,
Chimistes pratiquants,
Lowell, Mass., E.-U

☞ vendu par tous les Droguistes en tous lieux.

CHERRY PECTORAL D'AYER.—Pour les Maladies de Gorge et des Poumons, telles que la Toux, le Rhume, Toux *rdclante*, Bronchites, Asthme et Consomption.

PARMI les grandes découvertes de la science moderne, il y en a peu qui soient d'une plus grande valeur à l'humanité que cet excellent remède pour toutes les maladies de Gorge et Poumons. On a fait une grande expérience de sa valeur, dans ce pays et dans d'autres, et cet essai a prouvé de son bon effet et de sa sûreté à guérir. Le témoignage de nos premiers citoyens, de toutes classes, établit le fait que le "CHERRY PECTORAL" soulagera et guérira les maladies de Gorge et de Poumons mieux que tout autre remède. Les affections les plus dangereuses des organes pulmonaires cèdent à son pouvoir; et les cas de CONSOMPTION, sont guéris par cette préparation, on le sait publiquement, avec une rapidité étonnante. C'est un remède complet, sur lequel le public peut compter pour sa protection entière. En guérissant la Toux, avant-coureur de maladies plus sérieuses, il sauve considérablement de vies et un grand nombre de souffrants. Il demande l'essai et convainc les plus sceptiques. Chaque famille devrait en avoir pour se protéger contre toute attaque imprévue d'affections pulmonaires, qui ne paraissent rien d'abord, mais qui deviennent incurables, et trop souvent fatales, si on les néglige. Les poumons délicats demandent cette protection, et il est imprudent de la leur refuser. Comme sauvegarde pour les Enfants au milieu des maladies de Gorge et de Poitrine qui assiègent l'enfance, le "CHERRY PECTORAL" est d'un grand prix; car, en l'employant, on ferme la tombe à une foule innombrable d'enfants, et on les conserve à l'affection des auteurs de leurs jours. Il agit rapidement et efficacement contre les Rhumes ordinaires, assure le son et remet de l'insomnie. Personne ne souffrira de la GRIPPE et des BRONCHITES, quand on saura que l'on peut guérir ces maux avec autant de facilité.

D'abord, le produit d'une recherche chimique, et opiniâtre, on n'épargne rien pour la composition parfaite de chaque bouteille. On peut avoir une grande confiance et croire que ce remède peut opérer des cures aussi merveilleuses que celles opérées jusqu'ici.

Préparé par

DR. J. C. AYER & CIE.,
Lowell, Mass.,
Chimistes, s'occupant de pratique et d'analyse

☞ Vendu par tous les Droguistes, en tous lieux.

LE RESTAURATEUR DES CHEVEUX D'AYER,

POUR rendre aux Cheveux Gris leur ancienne couleur est un article de toilette qui est en même temps agréable, sanitaire et efficace pour la conservation des Cheveux. IL REND EN PEU DE TEMPS AUX CHEVEUX DETERIORES OU GRIS LEUR COULEUR PRIMITIVE, AVEC LE LUSTRE ET LA FRAICHEUR DE LA JEUNESSE. Les Cheveux minces deviennent plus forts, les Cheveux tombés repoussent, et l'absence de Cheveux est souvent guérie par cet agent. Rien ne peut guérir les Cheveux où les follicules sont détruites, et les glandes atrophiées et vieillies; néanmoins ce qui reste peut être sauvé par cette application et rendu à son ancienne vigueur, et les Cheveux croissent de nouveau. Au lieu de souiller les Cheveux, en y déposant des matières épaisses, ce remède les nettoie et les rend plus vigoureux. Dans l'occasion, son usage empêchera les Cheveux de grisonner ou de tomber, et, ainsi, empêchera la calvitie. La restauration de la vitalité qu'il donne au cuir chevelu, arrête et empêche la formation de matières crasseuses, qui sont si malpropres et contraires à la santé. Libre de ces substances délétères, qui rendent quelques préparations dangereuses et injurieuses aux Cheveux, le Restaurateur des Cheveux ne peut qu'être favorable. Comme simple ARTICLE DE TOILETTE, rien ne peut l'égaler. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne peut souiller le linge blanc, et demeure longtemps sur les Cheveux, et donne un parfum odorant et un lustre magnifique.

Préparé par

DR. J. C. AYER & CIE.,
Lowell, Mass.,
Chimistes pratiquant et analysant.

☞ Vendu par tous les Droguistes, en tous lieux.

A LOUER 4 MAGASINS

SPACIEUX ET COMMODES
(Actuellement en voie de construction)
CONNUS SOUS LE NOM DE

BLOC RENAUD

SITUÉS SUR LA
RUE St. PAUL, BASSE VILLE
QUEBEC.

Chacun de ces beaux magasins, dont les dimensions sont de 27 x 118 pieds, et dont la façade est en pierre de taille, est pourvu de tous les agencements modernes, tels que grandes voûtes à l'épreuve du feu, ascenseurs, cabinets d'aisance, etc. Avantageusement situés pour le commerce (la rue St. Paul étant la principale voie de communication entre la Basse Ville et St. Roch, St. Sauveur et les paroisses environnantes) et étant à proximité des banques, leur location offre, sous tous les rapports, des avantages inappréciables aux négociants en gros. Quoiqu'ils soient séparés les uns des autres, on peut néanmoins en former un seul établissement, des ouvertures existant dans les murs de division. Le propriétaire offre des avantages exceptionnels à de bons locataires et fera tels changements que l'on exigera pour les fins du genre de commerce auquel seront destinés ces magasins.

Pour plus amples renseignements et pour l'examen des plans, s'adresser à

C. O. PERRAULT,
13, Place d'Armes, Montréal.

23 déc.—89 dm o

A LOUER

UNE ou DEUX CHAMBRES au No. 17, rue St. Louis. S'adresser sur les lieux.

17 déc.—g 84

A VENDRE.

Une des plus belles maisons en pierre de taille à deux étages, érigée sur la rue Berri. Conditions faciles.

S'adresser à

1S. PLAMONDON & BARBEAU,
Agents d'Immeubles,
No. 35, rue St. Jacques.

29 nov.—69

A VENDRE

A Lotbinière, un vaste établissement de Tannage et de Corroierie, muni d'un excellent engin et de machines pour la fabrication de divers cuirs. Aussi, une Maison inachevée et un terrain superbe.

S'adresser à

L. U. GRENIER, ECR., M.D.,
A Lotbinière.

Ou à

L. P. LEMAY, ECR.,
A Québec.

5 Novembre. 49—1

$50 à $500 Placés dans des "Stock Privileges," mènent souvent à la fortune. Ceux qui désirent spéculer devraient demander notre livre de 72 pages, donnant des instructions complètes, et les prix les plus élevés et les plus bas pendant quinze ans. Copies ENVOYEES GRATUITEMENT. Ordres exécutés pour Stocks, Débentures et Or, par la malle et le télégraphe. "Stock Privileges" aux taux les moins élevés, garantis par nous. On fait les retours immédiats des petites sommes placées. Stocks achetés sur petits dépôts.

Adressez

JOHN HICKLING & CIE.,
Banquiers et Courtiers,
72, BROADWAY, N. Y.

27 nov.—68 a k

AU CLERGÉ ET Aux Communautés Religieuses

HUILE D'OLIVE d'une qualité supérieure et propre à servir dans les églises et dortoirs. Encens et Veilleuses de toutes sortes.

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens,
Voisins du Palais de Justice.

SIROPS DE FRUITS—Nos Sirops sont connus et estimés pour leur qualité et leur pureté, et on les offre en quantité, soit au gallon, à la douzaine, en boîte ou en quart, à des conditions raisonnables; mais nous ne désirons pas entrer en compétition avec ceux qui fabriquent des mélanges qui sont vendus à bas prix sous le nom de Sirops.

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens
Voisins du Palais de Justice.

VIN DE QUININE.—Préparé par Devins & Bolton, est un vin pur et riche en principes et de composition déterminée sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. Méfiez-vous des vins de Quinine, vendus à bon marché, ils ne contiennent aucune trace de sulphate de Quinine.

Préparé et à vendre par

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens,
Voisins du Palais de Justice.

VERITABLE EAU DE VICHY DE LA FRANCE.—MM. Devins & Bolton ayant été nommés agents pour le Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables eaux des sources de Vichy à $3.00 la douzaine.

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens,
Voisins du Palais de Justice.

On peut se procurer chez MM. Devins & Bolton les préparations suivantes, Goudron de Guyot, Charbon de Belloc, Sirop de Raifort, Sirop de Sève de pin maritime, Pilules et Sirop de Blancard, Vallet, Rebeillon, Injection Brou Rob Boyreau Laffecteur.

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens,
Voisins du Palais de Justice.

Montréal, 21 Décembre 1875.—87 a k

LE SEUL ALIMENT

Propre à remplacer avec succès le LAIT MATERNEL pour l'enfant.

M. NESTLE a en sa possession des certificats qui recommandent cette préparation, et qui viennent des médecins et chimistes les plus éminents de Londres, Paris, Berlin, Leipzic et New-York.

Nous avons soumis la "Farine de Nestle," à l'analyse et à l'examen des principaux Médecins de Montréal, qui la prescrivent maintenant.

Cette nourriture si convenable à l'enfance, n'a pas besoin de lait pour être préparée, il ne faut pour cela que de l'eau : avantage que n'a aucune autre préparation dans ce genre.

A vendre par les principaux Chimistes et Pharmaciens de cette ville.

Les marchands en seront approvisionnés par

THOS. LEEMING & CIE.,
Seuls Agents pour la Puissance.

28 oct.—44 tm k

Vin Quinine de Campbell.

Une chose nouvelle semble toujours un charme pour la masse des hommes. Le fait seul est assez suffisant pour maintenir l'attention et la bonne volonté du public. Néanmoins, cependant, la valeur intrinsèque aussi bien que la nouveauté de ces choses, ne maintiennent leur popularité qu'un jour. Une préparation de bonne foi comme celle du Vin Quinine de Campbell, contenant ces deux qualités, est sûre de toujours exister. Son usage aussi sera universel, car aucune autre préparation ne guérit aussi bien les indigestions, perte d'appétit, la fièvre, fièvre intermittente, débilité dans le système. Il est en vente chez tous les pharmaciens.

Le Vin de Quinine de Campbell est le seul véritable, tous les autres sont de grossières imitations. En vente chez Mathieu & Frère, 88, rue Notre-Dame, Montréal, et chez tous les pharmaciens et épiciers respectables de la Puissance.

1er Décembre. 72

S. F. P.

Pour la consomption, le mal de tête, la perte d'appétit, faites usage du PURGATIF DU SUD, remède le plus délicieux.

Les grandes personnes en aiment le goût et les enfants le préfèrent au sucre.

Vendu par tous les Pharmaciens.

Prix : 25 cts le baton.

6 oct.—r 24

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

In re LOUIS MARCHAND.

Seront vendus à l'encan à mon Bureau No. 212, Rue Notre-Dame, le 8 JANVIER courant, à ONZE heures A.M. :—

2 Livres d'appropriation de la Société de Construction St. Jacques, de $2,000 chacun. Versements payés au 1er Janvier 1876, $208.00.

1 Livret de la Société de Construction Métropolitaine de $2,000. Versements payés au 12 Janvier 1876, $194 00.

G. H. DUMESNIL,
Syndic.

Montréal, 2 Janvier 1876. 97—q

ON DEMANDE A ACHETER

UNE PROPRIÉTÉ convenable pour un Restaurant ou un Hôtel. Une maison à l'encoignure de deux rues serait préférée, dans une place centrale. Quartiers St. Laurent ou St. Antoine.

S'adresser à

DE MANDEVILLE & CIE.,
No. 104, Rue St. François-Xavier.

30 Décembre, 04

ON DEMANDE A ACHETER

UNE PETITE PROPRIÉTÉ avec maison dans le Quartier St. Laurent. Elle ne doit pas être en haut de la Rue Ste. Catherine. Il sera payé une partie ou la totalité du prix au comptant.

S'adresser immédiatement à

DE MANDEVILLE & CIE.,
No. 104, Rue St. François-Xavier.

30 Décembre. 94

Bon Marché.

Les meilleurs achats à Montréal, pendant cette semaine, peuvent se faire dans notre Département d'échantillons.

Tous les Costumes d'Hiver et les Hardes faites seront vendus à des prix très-réduits.

Tous les Habits de Chasse en drap noir sont diminués de prix.

Tous ceux en Sealette sont aussi diminués de prix,

Tous ceux en Mouton noir le sont également.

Ventes Spéciales.

Mantes pour Dames en Astracan noir (vraie fourrure) doublées et piquées avec beau satin de Farmer, seulement $18 chaque; ou avec bordure en soie, seulement $20, valant au moins $35.

Beaux Jupons en feutre.................. 75c.
Bons Jupons en alpaca, piqués.......... $1.45
Trois caisses de Nuages, à 25 cts chaque.

Deux caisses de Châles du matin, en très-belle laine, tous à vendre à très bon marché durant cette semaine.

S. CARSLEY,
393 et 395, Rue Notre-Dame.

30 déc.—94 r

WM. P. RIEPERT & CIE,

Manufacturiers et Importateurs de Fourrures, Chapeaux et Casquettes, en gros et en détail, ont en mains un assortiment général de Chapeaux et Casquettes du printemps.

99 et 103, Rue St. Laurent.

COLLECTION UNIQUE DE FOURRURES DE PRIX CHEZ THIBEAULT, LANTHIER & Cie., 271, RUE NOTRE-DAME.

Le patronage distingué accordé à la Maison THIBEAULT, LANTHIER & Cie., dans la spécialité des Pelleteries exceptionnelles a engagé les propriétaires à mettre leur importation de cette année au-dessus de toute rivalité.

Leur Stock actuel est le résultat d'un choix personnel parmi les plus beaux produits des grandes maisons d'Europe.

Martre de Russie,
" de la Baie d'Hudson,
Vison du Nord,
Sealskin (Shetland) et autres,
Loutre de Mer,
" du Canada,
Castor de Russie,
Renard Noir et Argenté,
Mouton de Perse, etc., etc.

VENANT DES MAISONS

DE MOSCOU :—

A. TREPLIN, *fourreur Impérial,*
P. SOROKOUMOUSKY, *fournisseur du Czar.*
F. & M. EGGERS.

DE ST. PETERSBOURG :—

M. J. ODNOUSCHEVSKY, *grand fournisseur des Maisons Royales et Agent-Général de la célèbre Compagnie Russe-Américaine.*

DE BERLIN :—

L. MICHELET, *grand emporium de l'Allemagne, patronisé par toutes les têtes couronnées de cet empire.*

DE LONDRES :—

Toutes les grandes Maisons célèbres par l'excellence de leurs fourrures.

Avec les pelleteries, MM. THIBEAULT, LANTHIER & Cie., ont importé les goûts et les modes nouvelles de Moscou, Londres et Paris, ainsi que les ouvriers et sont en état de joindre

L'ELÉGANCE A LA QUALITE

POUR

Paletots d'Hommes, Gilets de Femmes, Pelisses à la Russe, Casques, Gants, Manchons, Collerettes, Garnitures de Robes, &c., &c.

L'attention du public est attirée sur une FOURRURE NOUVELLE d'un gout exquis :

Le CASTOR NOIR de Russie et sur la LOUTRE DE MER ARGENTÉE introduites pour la première fois dans le pays.

Les achats au comptant par la Maison THIBEAULT, LANTHIER & CIE., dans les centres même de production lui permettent de vendre AU PLUS BAS PRIX possible.

24 Novembre. 65—ds

1875-FETES-1876

SAVAGE, LYMAN & CIE
226 et 228
RUE St. JACQUES

BIJOUTERIES !

Nous avons reçu notre assortiment complet de

BIJOUTERIES POUR CETTE SAISON,

Qui est des plus complets et des plus variés.

Nous montons sur place et en quelques minutes les plus beaux Diamants.

MONTRES.

Un assortiment complet de

Montres de la Manufacture d'Ulysse Nardin, pour Dames et Messieurs

MONTRES et CHAINES D'ARGENT POUR ENFANTS

☞ Prix en rapport avec la crise commerciale.

Ce magasin sera ouvert tous les soirs durant les fêtes.

21 déc.—s k 90

VENEZ ACHETER vos CADEAUX

CHEZ

C. MELQUIOND & CIE.,
Importateurs Français,
223, Rue McGill, (2e étage)

Où vous pouvez acheter au détail au prix du gros des

Articles rares et de Bon Goût.

29 déc. 93

Livres d'etrennes

Album des Ruines de Paris, grand in-folio oblong, couverture en perc. rayée avec titre doré sur plat, tranches dorées........................$ 3 00

Abîmes de la mer (Les) par W. Thomson, in-8 riche reliure tr. d... 5 25

Bible (La Sainte) traduction nouvelle selon la Vulgate, par MM. J. J. Bourassé et P. Janvier; dessins de Gustave Doré, ornementation du texte par H. Giaconelli, 2 forts volumes grand in-folio à 2 colonnes, reliure ½ chagrin, tr. dorées..65 00

Ciel (Le) par A. Guillemin, simples notions d'astronomie à l'usage des gens du monde et de la jeunesse, beau volume in-8 illustré de 40 grandes planches dont 12 en couleur, et de 125 vignettes dans le texte........................... 5 00

Comètes (Les) par A. Guillemin, beau volume in-8 illustré de 11 grandes planches et de 78 figures dans le texte, ½ reliure chagrin, tr. d...... 4 00

Collection des œuvres de Jules Verne : 14 beaux volumes grand in-8, magnifiquement illustrés et couronnés par l'Académie Française.......................21 50

Fille du Bandit (La) par A. de Lamothe; scènes et mœurs de l'Espagne contemporaine, magnifique volume grand in-8, magnifiquement illustré ½ reliure chagrin, tr. d...... 4 50

Fleurs Historiques des Dames et des gens du monde, par P. Larousse, in-8, ½ reliure chagrin............ 3 25

Histoire de Don Quichotte de la Manche, édition de grand luxe, 2 beaux volumes contenant 370 dessins de Gustave Doré...............12 50

Histoire illustrée de la Vierge, par l'abbé Félix Massard, ornée de magnifiques gravures sur acier, grand in-folio, ½ reliure, chagrin, tr. d.... 9 50

Histoire de la Turquie, par Lamartine, 8 beaux volumes in-8 reliés..13 00

Litanies de la Très-Sainte Vierge, illustrées et accompagnées de méditations par M. l'Abbé Barthe, beau volume in-8 percaline, $5.00; ½ reliure tr. dorées $6.50 et......... 8 00

Rome; descriptions et souvenirs de Francis Wey, magnifique, grand in-4, contenant 300 gravures sur bois et un plan de Rome, richement relié, tr. dorée.................16 50

Savant du foyer (Le) ou notions scientifiques sur les objets usuels de la vie, par Louis Figuier, ouvrage à l'usage de la jeunesse, illustré de 241 gravures sur bois et d'une carte coloriée, volume in-8, ½ reliure tranches dorées......... 3 50

Touraine (La) Histoire et monuments, publiée sous la direction de M. l'Abbé Bourassé, magnifique vol. in-folio, splendidement illustré, doré sur tranches et sur plat........36 00

Jésus-Christ attendu, vivant et continué dans le monde, par Louis Veuillot, avec une étude sur l'art Chrétien, un volume in-4 illustré de 16 chromolithographies et de 200 gravures d'après les monuments des catacombes jusqu'à nos jours, magnifique volume grand in-8, richement relié et tr. d......... 8 50

Vie de Jésus-Christ, par M. l'Abbé Brispot, 3 volumes ornés de gravures sur acier, et enrichis d'une nouvelle concordance latine, ½ reliure chagrin............................ 8 00

Vie Souterraine (La) ou les mines et les mineurs, par L. Simoin, ouvrage illustré de 164 gravures sur bois, de 30 cartes tirées en couleur et de 10 planches en chromolithographie, beau volume in-8......... 7 50

Voyages et découvertes d'outre-mer au XIXe siècle, par Arthur Mangin, magnifique volume grand in-8 illustré, ½ reliure chagrin, tr. d..... 3 50

Bibliothèque rose, collection choisie de 150 ouvrages illustrés pour l'enfance, en brochure 55c en percaline, le volume.................. 0 85

Bibliothèque des merveilles, magnifique collection de 62 ouvrages scientifiques illustrés pour la jeunesse, 55c br. ou en percaline tranches rouges le vol............ 0 85

Grande collection de Livres pour l'enfance, comprenant les albums de Trim, le magasin des enfants, des Alphabets dépliants, etc., depuis 25c à.......................... 1 50

Livres d'Offices et de Prières—Assortiment des plus complets dans les plus belles reliures en veau, maroquin, chagrin, velours, écaille, caoutchouc, métal doré, ivoire, ivoire factice (nouveauté), etc., etc., etc.

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent, Montréal.

16 Décembre. 82

VENTE PAR ENCAN.

PAR W. H. CREIGHTON & Cie.

VENTE CONSIDERABLE DE CHEVAUX

Nous avons reçu instructions de vendre aux écuries de la "MONTREAL OMNIBUS and TRANSFER COMPANY," près du coin du Carré Victoria et de la rue Craig,

Vendredi, 7 Janvier

De 20 à 30 bons chevaux, etc. Positivement sans réserve.

Vente à DEUX heures.

W. H. CREIGHTON & CIE.,
Encanteurs.

96

1875-Diner de Noel-1875

SAVAGE, LYMAN & CIE

Ont un assortiment complet

D'ARTICLES

POUR LE

SERVICE DE TABLE

Couvercles de plats, Plats ovales avec couverts, Huiliers, Flacons à cornichons, Coupes à celeri, Pots à eau et Cruches, Cuillers à soupe, Cuillers à pot.

AUSSI,

Célèbre Coutellerie de Table

DE RODGER,

Boites de Couteaux et Truelle à poisson d'Argents, Couteaux et Fourchettes à Dessert

ET

BOITES D'ARGENTERIE

Complètes, avec

Couteaux, Fourchettes, Cuillers à soupe et à ragout

Soit en Argent solide ou en Electro-plaqué

☞ PRIX CONVENABLES A LA SAISON

Ce magasin sera ouvert tous les soirs durant les jours de Fêtes.

24 déc. 90

GRANDE DECOUVERTE DE PEINTURE GLACEE PAR A. A. WILSON

Brévetée 3 Juin 1875.

Seaux de 5 gallons	....	$4 00
" 10 gallons	....	7 50
" 20 gallons	....	14 00
" 40 gallons	....	25 00

Ciment, 5 centins la livre.

Si les barils ou seaux sont rapportés on remettra la valeur en argent.

Toute préparation qui ne portera pas la marque suivante sera réputée contrefaite :

A A Wilson

MONTREAL

283 et 285, coin des rues St. Paul et St. Gabriel.

N. B.—Agent pour poêles doubles, vendus à 10 p. 100 meilleur marché qu'ailleurs.

21 juin—238

L'ENDUIT ASBESTOS POUR LES toitures, à l'épreuve du feu.—L'enduit Asbestos convient aux toits plats ou en pente, dans tous les climats.

Peinture Asbestos pour les toitures; solidité et couleur éclatante.

Peinture Asbestos, pour enduits extérieurs, de toute nuance et prête à être employée. En canistres, barils et quarts.

Enduit Asbestos, à l'épreuve du feu, pour les manufactures, les gares de chemin de fer et les ponts.

Enduit Abestos pour les bouilleurs et les tuyaux de machines à vapeur, etc.

Un toit revêtu de cette peinture est à l'épreuve de l'eau pour dix ans. Les toits ayant des gouttières peuvent être réparé parfaitement et en peu de temps au moyen de cette peinture. Pour prospectus et liste de prix, s'adresser à C. J. LYON, 251, rue St. Jacques, seul agent pour Montréal. H. & C. IVES & CIE., seuls agents pour la Puissance du Canada.

26 juin.—242 a k

FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES RATEAUX A FOIN, etc. pour la saison 1875.

MATTHEW MOODY, manufacturier, Terrebonne, Province de Québec, offre aux cultivateurs de la Puissance du Canada, les instruments aratoires suivants :

La Faucheuse "Eagle."
La Faucheuse "Buckeye" (nouveau modèle.
La Faucheuse "Buckeye" No. 2 charpente en bois.
La Faucheuse "Sprague" (vendue à bon marché.)
Les célèbres Moissonneuses et Faucheuses combinées et patentées de "Dodge."
Le Rateau "Ithaca."
Le Rateau "Bay State."
Le Rateau "Albany."

Il manufacture aussi l'Arrache-Patates.

A toujours en mains Machine à Battre simple et double et Moulin à Fanner.

Bureaux à Montréal : 26, Rue des Enfant-Trouvés.

MATTHEW MOODY,
Fabricant d'Instruments d'Agriculture.
Terrebonne, Province de Québec.

7 Juin. 226—A O

GILBERT R. WILLETT

Manufacturier et Commerçant de Machines à Laver et à Tordre le Linge.

181, Rue St. Antoine, Montréal.

P.S.—Garanties données. On demande des Agents en campagne. Prix : $5.

14 Juillet. 257—sm k

MACHINES A BRIQUES

Machines à Briques de différentes dimensions et à différentes vitesses.

Machines à Briques fonctionnant d'elles-mêmes, de diverses dimensions.

De circulaires descriptives sont envoyées sur demande.

AUSSI,

Machines à Briques à Levier.

BULMER & SHEPPARD.
Bureau 24, rue Partnenais, Mo...

19 Avril.

PAPIER DE MANILLE.

La Compagnie de Papier et de Cartes de Montréal (limitée) a en mains et offre en vente à bas prix un lots considérable de papier à envelopper et Sacs en Papier.

15x21—9, 10, 12, 15, 17 lbs	16x22—11 lbs
16x23—20, 22 lbs	17x23—14, 15, 17 lbs
18 x24—10, 11, 12, 14 lbs	18x27—16, 17, 20 lbs
22 x28—20, 32, 35 lbs	23x31—25, 28 lbs
24 x30—50 lbs	24x36—23, 30 lbs.

515, rue Lagauchetière.

28 juillet.—sm k o

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW.

AUX PERSONNES qui désirent meubler des résidences privées, des hôtels ou des bureaux

J'ai maintenant en magasin pour $50,000 à $70,000, valant de magnifiques meubles en noyer, en frêne et en chêne, bien finis et prêts à être vendus, convenables pour des résidences, des hôtels ou des bureaux, que je vendrai à bas prix au comptant ou à quatre mois sur de bons billets.

J'attire particulièrement l'attention sur la grande quantité de casiers, ameublements de bureau et de bibliothèque, garderobes, tables pour salle à manger, buffets et ameublements de salon et de chambres à coucher.

HENRY J. SHAW,
Agent pour la vente en gros de meubles et de pianos.

La Compagnie Minière de Buckingham.

[LIMITÉE]

STOCK A VENDRE.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 11 JANVIER prochain inclusivement, pour l'achat de 1,250 parts de stock dans la Compagnie Minière de Buckingham [limitée.] de la valeur, au pair, de $20 la part.

Dix par cent doivent être payés sur chaque action, et la balance sujette à la demande des directeurs; mais elle ne devra pas excéder cinquante par cent un an à partir de l'achat.

Les directeurs ont décidé de mettre un taux minimun par part, au-dessous duquel aucun contrat ne sera accepté.

Les soumissions seront ouvertes à midi, le 12 Janvier 1876, au No. 61, de la rue Commune, dans la ville de Montréal; on fera alors connaître le minimum réservé; mais si les souscriptions excédaient le nombre de parts offertes, elles seraient distribuées au *pro rata*, de la manière dont les directeurs le décideront alors, acceptant toujours la plus haute soumission.

Les soumissions doivent être adressées au soussigné, au No. 61, rue Commune, chaque soumission marquée "Soumission pour stock dans la Compagnie Minière de Buckingham (limitée).

WILLIAM H. STEVENSON,
Secrétaire.

Montréal, 3 Décembre 1875. B 1—75

CHEMISES ! CHEMISES !

KEMP & Cie.

1859—ETABLI EN—1859

Ont toujours en mains un grand assortiment de Chemises de toute façon et grandeur, de 13 x 17.

☞ Chemises, Collets et Poignets fait à ordre sous le plus court délai.

KEMP & CIE.,
306, Rue Notre-Dame, Montréal, [2ème porte de l'Eglise Notre-Dame.

27 Avril. 193—r

Le "Stockwell Self-Lighting Gaz Burner"

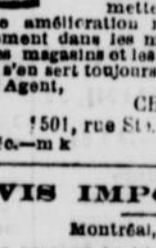

Est une merveille de mécanisme, qui est accueilli favorablement par le public en général.

Lorsqu'on ouvre le gaz, il est allumé instantanément par cette machine.

Chaque bruleur s'adapte à n'importe quel bec de gaz

Cette machine évite bien des inconvénients, entre autres le danger que peut causer l'emploi des allumettes en allumant le gaz.

Cette amélioration moderne s'introduit rapidement dans les manufactures, les hôtels, les magasins et les résidences privées, et l'on s'en sert toujours avec succès.

Seul Agent,

CHS. SENECAL,
1501, rue Ste. Marie, Montréal.

21 déc.—m k 87

AVIS IMPORTANT

Montréal, 12 Novembre 1875.

Nous prenons la liberté d'informer nos amis et le public en général, qu'ayant acquis le Stock de Banqueroute de Barré & Desjardins, consistant en Meubles de Ménage, Garnitures de Salon, ainsi qu'une grande quantité de Miroirs pour Salon, Cadres et Chromos, à trente cinq centins dans la piastre, nous sommes en état de pouvoir vendre à 40 pour cent meilleur marché que les prix ordinaires. Une visite est respectueusement sollicitée.

E. R. GAREAU & Cie
42, RUE NOTRE DAME.
Vis-à-vis de l'Hôtel Donegana.

56—r

TABLES A DINER, TABLES DE CENTRE, GARDE-ROBES VOITURES D'ENFANTS, etc., etc.

Entrepôt : 570, RUE CRAIG.

Les parents et Gardiens feraient bien de nous favoriser d'une visite.

29 Octobre.—a k E. GAREAU & CIE.

CORNICHES

Corniches, Rouleaux à Rideaux, Baguettes d'escaliers, le meilleur choix et à prix réduit, chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig.

POELES.

Une réduction considérable sur les prix, durant ce mois, avant de prendre inventaire, chez

L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig

18 nov.—56

POELES PORTATIFS pour sports men, touristes et familles,

Il pèse seulement 25 lbs.; il peut durer longtemps et on peut y faire la cuisine pour 8 ou 10 personnes.

A vendre par JAS. BROWN & FRERE, 219, Rue St. Jacques; L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig; MEILLEUR & Cie., 652 Rue Craig; et en gros seulement par l'agent, R. H. KILBY, 348, Rue St. Paul.

23 Juin. 240—a c k

41½, RUE BLEURY.

J. KELSY, cordonnier pour les familles, prend la liberté d'informer respectivement les citoyens de Montréal qu'il a ouvert un magasin au lieu sus-nommé et il est prêt maintenant à fabriquer toutes espèces de bottes et chaussures dans les dernières modes, et au plus bref avis.

Spécialités de "Victoria Skating Boots. Ordres sollicités.

Amis, ayez la bonté d'en prendre avis.

41½ RUE BLEURY

4 no.

MARBRERIE CENTRALE

61, — Rue St. Alexandre, —

MICHAEL J. O'BRIEN
SCULPTEUR.

Monuments et autres travaux en marbre en grande quantité toujours en magasin.

28 Juillet. 269—a k

C. A. MacDONELL
"UNION MARBLE WORKS"
10 et 12, *rue Bleury, vis-à-vis Notman*

Monuments, Manteaux de cheminées, Autels, Statues, Sculpture, etc., importateur et fabricant d'articles en marbre de toutes sortes.

3 août—a k 27

Dr. TASSE

33, — RUE ST. HUBERT, — 33

28 déc. 92

COMMERCE.

Bureau de *La Minerve*, Montréal, 3 Janv. 1875.

Temps beau.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Montréal, 3 Janv. 1875.

L'or ouvert à 113½, monté à 000, fermé à 112⅞.

Greenbacks ont été achetés de 12 à 12⅛, et vendus à 11½.

Change sur New-York, vendu à 11½.

Change sur Londres 0 00 à 4 86.

Traites d'or, pair à ⅛ l'escompte.

Gros Argent Américain, de 0 à 10.

MARCHAND & L'ABBÉ, Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

STOCKS	VALEUR	DIV. DERN. SIX MOIS	VENDEURS	ACHETEURS
BANQUES, ETC.	$		P C	P C
Montréal	200	7 p.c.	181½	181
Ontario	40	4 p.c	106½	105
British N. America	50	4 p.c	....	....
Cité	100	4 p.c	99	98
Peuple	50	3 p.c.	93½	92½
Molson	50	4 p.c.	107	105
Toronto	100	8 p.c.	185	181½
Jacques-Cartier	50	4 p.c.	30	28
Marchands	100	4 p.c.	94½	94
Townships de l'Est	50	5 p.c.	102	100
Québec	100	4 p.c.	....	....
Nationale	50	4 p.c.	110	100
Union	100	4 p.c	91	....
Mechanic's	50	8½ p.c.	30	20
Royale Canadienne	40	4 p.c	94	93½
Commerce	50	5 p.c	119	118½
Métropolitaine	100	4 p.c.	75	62
Dominion	50	4 p.c.	....	16
Hamilton	....	....	97	93½
Maritime	....	3 p.c.	86	70
Penange	....	4 p.c.	92½	88
Ville-Marie	....	....	70	....
Intercolonial Coal	100	....	60	85
Canada Copper Bay	5	15 p.c.	40	....
Montreal Mining Co.	....	....	50	....
Bons F. G.-Tronc, 7 pc stg.	100	....	....	100
" M. & O. 8 pc stg.	....	....	95	93
" " 5 p c cri.	....	....	101	100
Télégraphe de Montréal	40	8 p.c.	157½	156
Télégraphe de la Puiss.	100	....	....	97
Cie. de Nav. Richelieu et Ontario	100	6 p.c.	88	82½
" " Droits	....	....	....	....
Cie. des Chars urbains	80	4 p.c.	175½	175
Cie. du Gaz	40	4 p.c.	139	137
Merchant's Exchange	00	4 p.c.	....	100
Cie. de Prêt et Crédit Fonc.	....	3 p.c.	....	....
Can. Eng. & Mach. Co.	200	5 p.c.	....	....
Cie. d'Ass. de Québec	....	....	....	....
Mont. Invst. Ass. Stock	100	....	....	....
Can. Cotton M. Co.	100	....	....	....
Cornwall Man. Co.	....	....	....	....
Mont. Warehousing Co.	50	....	45	37½
Graphic Printing	....	....	20	....
North Am. Car Co.	....	3 p.c	....	....
Montreal Dis Building Soc	....	....	100	90
Permanent Building Ass.	....	....	....	112½
Sealing & Fishing Co.	....	....	....	....
Gold Brook R'g Mills Co.	....	....	....	75
Hamilton Prov. & L Soc.	....	....	....	....
Québec and G. P. R. R. Co.	....	....	....	50
Western Assurance	....	....	....	....
Royal Canadian Ins.	....	....	98	95
Dominion Stock	100	....	....	101½
Dominion Bonds	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c stg.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 6 p c cri.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c stg.	....	....	....	....
Déb. du Gouvern. 5 p c cri.	....	....	....	....
Bons du Havre 6½ p c	....	....	....	102½
" Corporation 6 p c	....	....	100	99½
" Aqueduc 6 p c	....	....	100	99½
Stock de la Corpor. 7 p c	100	....	117	115
" " 6 p c	200	....	101½	101½

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours ... 109½ @ 109½

Traites en or ... 0 @ pair

Or de New-York à 12.00 a.m. ... 113

REMARQUES

Ventes cet avant-midi :—

Banque de Montréal—1 à 181½, 25 à 181½ rap.

Banque de la Cité—2 à 99.

Banque des Marchands—6 à 94.

Banque Royale Canadienne—15 à 93½, 5 à 93⅞.

Banque de Commerce—10 à 118⅞, 90 à 119 rap., 50 à 118⅞ do.

Ventes cette après-midi :

Banque de Montréal — 7 à 181½, 25 à 181½.

Banque des Marchands — 42 à 94½, 5 à 94.

Banque Royale Canadienne—18 à 94.

C. & C. G. GEDDES, Courtiers, No. 44, rue St. Jean, Bâtisses de la Banque d'Epargne, Rez-de-chaussée.

Montréal, 3 Janv. 1875.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montréal, 3 Janv. 1875.

Aucun changement à noter sur le marché ce matin.

FARINE,—par quart de 196 lbs. :

	$ c.		$ c.
Supérieur Extra	5 05	à	5 20
Superfine extra	4 80	à	4 90
De Goût	4 70	à	0 00
Extra du printemps	4 55	à	4 60
Superfine	4 20	à	4 30
Forte pour Boulangers	4 95	à	5 10
Fine	3 70	à	3 80
Moyenne	3 00	à	3 10
Recoupes	2 50	à	2 60
Farine en sac du H.-Canada p. 100 lbs	2 25	à	0 00
Farine en sac de la Cité	2 42½	à	0 00

FARINE D'AVOINE.—4 75 à 4.80.

BLE.—Nominal.

POIS—Nominal à 85c.

BLE-D'INDE—Nominal à 65c.

AVOINE—Inactive ; 30 à 32c.

ORGE—Par mts. de 48 lbs.—Bas-Canada de 55 à 60c ; Haut-Canada de 85c à 00c.

BEURRE — Tranquille et plus facile. Les cotes sont : 17 à 22c, selon la qualité pour tinettes. Nouveau, 20 à 00c.

FROMAGE, par lb.—Ferme ; 10 à 11 pour nouveau.

LARD—Ferme, $21.50 à $00 00 pour nouveau mess et $21.00 à $21.25 pour mess mince.

SAINDOUX.—Ferme 13c à 14c.

ALCALIS.—Potasse tranquille ; première 4.75 à 4.85. Perlasse lourde 4 85 à 4,90 pour première.

PORCS ABATTUS—Offert, à arriver à $7.60.

AVIS DE L'OUEST.—Les derniers avis de l'ouest suivants ont été reçu par le télégraphe à la Halle-aux-Blés, aujourd'hui :

Chicago, 3 Janv, 9.30 a. m. — Blé, ouvert à 0 00 à 97½ pour fév. 96c pour janv.

Blé-d'inde—Tranquille ; 00 à 43½c pour fév. ; offert à 43⅞c pour Janvier ; 45½c pour Mai.

00.00 a. m. — Reçu, Farine, 11 045 ; Blé, 43,000 ; Blé-d'inde, 43,000 ; Avoine, 15,000 ; Seigle, 11,000 ; Orge, 7,000.

Expédiés Farine, 10,575 ; Blé 22,000 ; Blé d'inde, 29,000 ; Avoine, 10,000 ; Seigle, 0,000 ; Orge, 10,000 mts.

Milwaukee, 3 Janv, 9.50 a.m. — Blé ferme 1.01½ ; 0.99 pour No. 2 ; 0.98½ pour janvier ; 1 00⅜ pour Février ; No. 3 à 82½c ; fort, à 1.11½.

Reçu, 106,000 mts ; expédié, 3,000.

PRODUITS REÇUS DURANT LES DERNIERS 24 heures.—3 Janv.

	G.T.R.
Farine, qrts	500
Beurre	555
Cuir, rlx	568
Alcalis, qrts	41
Porcs abattus	360
Esprit de vin	50
Blé, mts	400

Produits reçus par le Chemin de Fer le Grand-Tronc, pour la semaine dernière et la semaine correspondante de 1874 :—

	C. de F. G. T.	
	21 Déc. 1874	1 Janv. 1876
Blé, minots	7540	1897
Blé-d'inde, mts	2800	622
Pois "	....	8800
Avoine "	2800	....
Orge "	5400	4560
Farine, qrt	7880	14071
Avoine et farine d'avoine, qrt	....	109
Alcalis, qrt	148	187
Beurre, tins	2698	200
Fromage btes	21	....
Lard, qrs	86	312
Cuir, rouleaux	2016	631
Porcs abattus	2058	2158
Whiskey et esprit de vins, qrs	389	523
Tabac, colis	2	....

MARCHE AUX BESTIAUX.

Corrigé par le Clerc du Marché Viger.

Montréal, 3 Janv. 1875.

Bœuf, 1re qualité	$ 4.50	à	5.00
" 2e et 3e	2.50	à	3.50
Vaches à lait, chaque	25.00	à	35.00
" extra	40.00	à	55.00
Veaux, 1re qualité	10.00	à	12.00
" 2e "	7.00	à	9.00
" 3e "	4.00	à	6.00
Moutons 1re qualité	8.00	à	10.00
" 2e "	5.00	à	7.00
Agneaux, 1re qualité	3.00	à	4.5
" 2e "	2.50	à	3.00
Cochons, 1re qualité	00.00	à	00.00
" 2e "	0.00	à	0.00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	$ 8.00	à	10.00
Foin, 2me qualité	6.00	à	7.00
Paille, 1re qualité	4.00	à	5.00
Paille, 2me qualité	3.00	à	4.00

MARCHE BONSECOURS.

[Corrigé expressément pour *La Minerve* par le Clerc du Marché.]

Montréal, 3 Janv. 1875.

FARINE.

De blé par quintal	$2 80	à	2 90
D'avoine do	2 20	à	2 40
De blé-d'inde do	1 60	à	1 80
De sarrazin do	1 80	à	2 00
GRAINS.			
Blé par minot	0 00	à	0 00
Pois do	0 75	à	0 80
Orge do	0 70	à	0 80
Avoine do	0 40	à	0 45
Sarrazin do	0 50	à	0 60
Lin do	1 10	à	1 20
Mil do	2 00	à	2 40
Blé-d'inde do	0 80	à	0 90
LÉGUMES.			
Pommes par quart	2 50	à	3 50
Patates par poches	0 45	à	0 50
Fèves par minot	0 80	à	0 00
Oignons par minot	1 00	à	1 25
LAITERIE.			
Œufs frais par douzaine	0 22	à	0 30
Beurre frais par lb	0 30	à	0 35
Beurre salé par lb	0 18	à	0 20
DIVERS.			
Sucre d'érable par lb	0 10	à	0 00
Sirop par gallon	0 00	à	0 00
Miel par lb	0 10	à	0 11
Saindoux par lb	0 15	à	0 00
Lard frais par 100 lb	8 25	à	8 50
Bœuf frais par 100 lb	4 00	à	6 0
Lièvres par couple	0 15	à	0 20
VOLAILLES.			
Dindes par couple	1 25	à	1 80
Dindes do [jeunes]	1 20	à	1 25
Oies do	1 40	à	1 80
Canards do	0 60	à	0 75
Poulets do	0 40	à	0 60
Poules do	0 35	à	0 60
GIBIERS.			
Canards sauvages p couple	0 25	à	0 40
Canards noirs do	1 00	à	1 25
Pluviers, par doz do	2 00	à	0 00
Bécassines do	0 50	à	0 60
Coqs de bruyères do	0 80	à	0 90
Pigeons do	0 20	à	0 25
Perdrix do	0 40	à	0 60
Bécasses do	0 00	à	0 00
Tourtes par douzaine	1 00	à	1 20

MARCHE DE NEW-YORK

New-York, 3 Janv.

Coton—Tranq. 13⅛ midd. uplands.

Farine — Cotes sans changements ; reçu 27,000 quarts ; ventes 9,000 ; 4.80 à 5.10 pour superfine de l'etat et de l'ouest ; 5.15 à 5.90 pour commune à bonne extra de l'etat ; 5.15 à 6.00 pour commune à choisie extra de l'etat et de l'ouest.

Farine de Seigle — Tranquille ; reçu 00 qrts ; ventes 000 qrts ; de 4 40 à 5.50.

Blé—Plus ferme ; reçu 25,000 mts ; ventes 38,000, de 1.23 à 1.24 No. 2 Chicago, 1.24 à 1.26 pour No 2 Milwaukee, 1.29 à 1 32 pour No 1 du printemps ; 1.17 à 1.35 pour rouge d'hiver ; 1.18 à 1.45 pour ambre ; 1.30 à 1.50 blanc do ; 1.07 à 1.08 pour No. 3 Chicago.

Seigle—Tranquille, reçu, 0000 ; ventes 0,000 mts ; de 00c à 00c mêlé de l'Ouest et sous voile ; 00 à 0.95 pour de l'Etat.

Blé-d'Inde—Marché ferme ; reçu 59,000 ; ventes 45,000, de 71c à 74c mêlé de l'ouest, 00c en magasin ; 00c à 69c pour sous voile ; 60 à 67½c pour nouveau mêlé.

Orge—Tranquille et sans chang. ; reçu, 8,000 minots ; ventes 0.000 minots ; 0.90 pour prime à deux rangs de l'Etat ; 1.12 à 1.12 pour Canada Ouest.

Avoine—Marché tranq. reçu 62,000, ventes 34,000 mts ; 44 à 48c pour vieille mêlée de l'ouest ; 46c à 50c pour nouvelle blanche do 44 à 50c pour nouvelle de l'Etat.

Lard—De $20.75 à 00.00 pour nouveau mess.

Saindoux—De 12¾ à 00.

Beurre—De 23 à 31.

Fromage, de 6 à 12½ pour commun à prime.

Petrole — Crue, 7⅞ à 7¼ ; raffinée, de 13¼ à 13⅞.

MARCHES EUROPEENS.

Liverpool, 3, 2 00 p.m.

Viandes fumées—A 49s 0d.

Liverpool, 3, 3.30 p.m.

Le montant retiré de la Banque d'Angleterre aujourd'hui est de ... Consolidés à 94 15/16 ... 105,000. ... au comptant, et à terme.

Londres, 3, 5:00 p. m

Pétrole ... raffiné de 12 à 12½ ; esprit de ... de 11 à 11½.

Suif à 53s 0d.

PARLEMENT FEDERAL.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui dans les Provinces de Québec et de Manitoba, se proposent de s'adresser au PARLEMENT pour obtenir la passation de BILLS PRIVES portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire tout autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que par les règles des deux Chambres du Parlement lesquelles règles sont publiées au long dans la *Gazette du Canada*, elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande], dans la *Gazette du Canada*, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier numéros des journaux contenant ces avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés de chacune des deux Chambres.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les *trois premières semaines* de la session.

Les honoraires payables pour Bills Privés sont de *Deux Cents Piastres*.

ROBERT LEMOINE, *Greffier du Sénat.*

ALFRED PATRICE, *Greffier de la Chambre des Communes.*

11 Novembre. 55—A

LISTE DES BLANCS

EN VENTE AU

BUREAU DE "LA MINERVE"

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL

AUX AVOCATS.

A
1 Fiat pour Sommation.
2 Comparution.
3 Affidavit pour Saisie-Arrêt avant Jugement en Mains Tierces.
4 Affidavit pour Saisie-Revendication.
5 Déclaration sur Assumpsit.
6 Déclaration sur Billet.
7 Déclaration sur Saisie-Arrêt avant Jugement.
8 Déclaration, Saisie-Gagerie et Résiliation de Bail.
9 Déclaration sur Action Hypothécaire.
10 Déclaration en Résiliation de Bail.
11 Déclaration sur Saisie-Revendication
12 Opposition afin d'annuler.
13 Griefs d'Appel.
14 Réponse à Griefs d'appel.
15 Motion pour règle Nisi.
16 Inventaires de Productions.
17 Avis pour bref de Certiorari
18 Réclamations en Faillite.
19 Subpœna—Cour Supérieure.
20 Demande de Défense.
21 Forclusion.
22 Inscription à l'Enquête.
23 Comparution du Conseil à l'Enquête.
24 Inscription au Mérite.
25 Affidavit pour Jugement.
26 Motion pour Substitution.
27 Subpœna—Cour de Circuit.
28 Reçus de Dossier.
29 Mémoire de Frais.
30 Déclaration—Saisie-Arrêt.
31 Blancs Généraux.
32 Défense au fonds en Fait.
33 Etat de Frais.
34 Intervention.
35 Moyen d'Intervention
36 Avis de Cautionnement en Appel.
37 Affidavit pour saisie en vertu de l'acte en faillite 1869.
38 Lettres d'Avocats.
39 Enveloppe de Dossiers, C. C.
40 Enveloppe de Dossiers, C. S.
41 Enveloppes de Dossiers, C. B. R

AUX NOTAIRES.

B
1 Bail (français)
2 Vente "
3 Transport (français)
4 Procuration "
5 Quittance "
6 Bail (anglais)
7 Quittance "
8 Vente "
9 Obligation "
10 Obligation (français)
11 Contrat de Mariage (français)
12 Protets (Anglais)
13 Baux anglais, (longs)
14 Baux français "
15 Transports anglais
16 Engagement d'Apprentis
17 Obligation française, (longue)
18 Contrat de Mariage, (anglais)
19 Protets (français).
20 Obligation longue (anglais,
21 Procuration (anglais)
22 Billet notarié
23 Vente français (campagne)
24 Obligation française (campagne)
25 Bail sous seing privé.

BLANCS

POUR LA COUR DES COMMISSAIRES.

D 1 Bref de Sommation, (anglais et français)
" 2 Subpœna
" 3 Saisie-Exécution
" 4 Saisie-Arrêt avant Jugement
" 5 Saisie-Gagerie
" 6 Saisie-Revendication
" 7 Saisie-Arrêt en mainlierce après le Jugement

COUR DES JUGES DE PAIX.

E 1 Warrant d'arrestation
" 2 Bref de Sommation
" 3 Subpœna
" 4 Mandat pour faire comparaître un témoin
" 5 Saisie-Exécution après Jugement
" 6 Mandat de Saisie sur conviction portant pénalité
" 7 Cautionnement
" 8 Mandat d'emprisonnement à défaut de caution
" 9 Mandat d'emprisonnement.

AUX HUISSIERS.

C 1 Saisie-Exécution
" 2 Saisie-gagerie (français)
" 3 Saisie-arrêt avant jugement
" 4 Saisie-gagerie (anglais)

Aux Greffiers des Corporations Municipales ou Scholaires.

F 1 Mandats de Saisies pour Taxes
" 2 Procès verbaux de saisies
" 3 Rôle d'Evaluation
" 4 Liste Alphabétique.
" 5 Liste des Jurés

AUX SYNDICS.

G 1—Réclamation en faillite.

En demandant ces blancs, on voudra bien ne pas oublier le numéro.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude, et le nombre de copies sera envoyé suivant la somme reçue.

—AUSSI—

Papier légal et autres Papeteries ainsi que Carnets d'entrée des causes.

LA SALSEPAREILLE D'AYER

EST BIEN CONNUE

Comme étant l'un des remèdes les plus efficaces qui aient été découverts dans le but de purifier le système et le sang. Sa renommée va croissante tous les jours vu sa valeur intrinsèque et les cures remarquables qu'elle a opérées. C'est un remède dont les Enfants peuvent faire usage avec profit, et qui peut purifier d'une manière efficace la corruption du sang, telle que les CONTAMINATIONS scrofuleuses et Syphilitiques. Les impuretés, ou maladies qui sont restées cachées dans le système pendant des années, cèdent bientôt à ce puissant antidote et disparaissent. On connaît un grand nombre de ces cures merveilleuses de SCROFULE et de toutes maladies Scrofuleuses, ULCERES, ERUPTIONS et Eruptions de la Peau, TUMEURS PUSTULES, CLOUS, BOUTONS, PLAIES, ERESIPELES FEU ST ANTOINE DARTRES, RHUMES TEIGNE DARTRES, et ULCERES internes de l'UTERUS, ESTOMAC et FOIE. Ce remède guérit aussi d'autres douleurs, auxquelles il semblerait ne pas convenir, telles que HYDROPSIE, DYSPEPSIE, ACCES de FIEVRE, NEVRALGIE, MALADIE de CŒUR, FAIBLESSE de FEMMES, DEBILITE et LEUCORRHEA, quand elles sont les suites des poisons scrofuleux.

C'est un excellent restaurateur de la santé et de la force, au printemps. En renouvelant l'appétit et la vigueur des organes digestifs, il dissipe l'abattement, la langueur que produit la saison. Même ceux qui n'ont aucune maladie qui font usage de ce remède, se sentent mieux et vivent plus longtemps, car il purifie le sang. Il rend au système une nouvelle vigueur.

Préparé par

DR. J. C. AYER & CIE., Lowell, Mass., Chimistes pratiques et analystes.

Vendu par tous les Droguistes en tous lieux.

GOUCH, JACKSON & CIE.,

Encanteurs d'Immeubles et Marchands à Commission

BUREAUX ET SALLES DE VENTES :

650, — RUE CRAIG, MONTREAL, — 650

En outre d'une attention spéciale aux affaires d'immeubles, GOUGH, JACKSON & CIE., feront une spécialité du placement des

Marchandises d'Etape, Grains, Farine, Liqueurs, Thés, &c.,

Sur lesquels des avances libérales seront faites ; et une commission modérée chargée. Attention personnelle scrupuleuse aux détails des affaires, et comptes rapides de ventes. Vastes salles de montre et salle de vente au rez-de-chaussée. Emmagasinage non-surpassé ; cinq grands étages ; succursales de douane et caves excellentes.

19 Juillet. 260—sm k

TRAITEMENT CURATIF DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

à tous les degrés

ET EN GÉNÉRAL DES AFFECTIONS

de la

POITRINE ET DE LA GORGE

PAR LE

SILPHIUM CYRENAÏCUM

Expérimenté par le Dr Laval, dans les Hôpitaux militaires de France et d'Algérie, avec le plus grand succès.

IMPORTÉ ET PRÉPARÉ PAR DERODE ET DEFFÈS, PHARM. DE 1re CLASSE

Paris, 2, Rue Drouot, 2, Paris.

Le *Silphium* s'administre en *granules*, en *teinture* et en *poudre*.

N. B.— Ne pas confondre notre produit avec les préparations d'*Asa fœtida* et de *Thapsia* qui se vendent sous le nom de *Silphium*, et qui n'ont aucun rapport avec la célèbre plante de l'antiquité.

A MONTRÉAL : C. MELQUIOND et Ce, et principales Pharmacies du Canada.

DEPOTS : MM. LAVIOLETTE & NELSON et DEVINS & BOLTON.

CACHETS MÉDICAMENTEUX LIMOUSIN.

PROCÉDÉ BREVETÉ POUR 15 ANNÉES S. G. D. G.

PARIS, 2 bis, rue BLANCHE (place de la Trinité)

Exposition universelle de Vienne 1873

Médaille de mérite

Ces cachets sont constitués par deux petites rondelles de pain azyme soudées ensemble, et renfermant dans leur centre des poudres médicamenteuses, nauséeuses ou amères, dans le but de supprimer leur mauvais goût. (Voir *Rapport à l'Académie de Médecine*, 20 mai 1873).

MÉDICAMENTS	Centigram.	Nombre de cachets	PRIX à Paris en l'étui	MÉDICAMENTS	Centigram.	Nombre de cachets	PRIX à Paris en l'étui
Rhubarbe	30	20	1 25	Fer réduit	10	50	2 »
—	60	20	2 »	Quinquina	50	20	1 50
Sulfate quinine	10	20	3 »	Poivre cubèbe	100	20	1 50
—	20	10	3 »	Podophylline	02	40	2 »
Charbon végétal	50	20	1 25	Brom. potassium	50	20	2 »
S.-N. Bismuth	50	20	2 »	Pepsine	50	20	3 »

CHLORAL PERLÉ LIMOUSIN

HYDRATE DE CHLORAL EN CAPSULES DRAGÉIFIÉES. Sous cette forme, pas de constriction à la gorge, pas de mauvais goût. Contrôle facile de la pureté du produit. Soporifique n'ayant pas les inconvénients de l'opium.— 4 à 6 dragées suffisent pour amener le calme et le sommeil.

Le Flacon de 40 dragées de 0,25 centigr. — Prix : 3 fr., à Paris.

SIROP DE CHLORAL DE LIMOUSIN :

1 gr. d'hydr. de CHLORAL par cuillerée. 3 francs la bouteille de 250 gr.

SUCRE-TISANE ILLICO

Sous la forme et le volume d'un morceau de sucre ordinaire

MAUVE, PECTORALE, TILLEUL, SALSEPAREILLE, CAMOMILLE QUINQUINA, LIMONADES, ETC.

Cette préparation représente tous les principes que doit contenir une tasse de tisane bien faite. Il suffit de dissoudre le sucre-tisane dans l'eau froide ou chaude, pour obtenir instantanément une infusion toute sucrée.

La Boîte de 8 Doses, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50, à Paris.

PARIS : Ph. LIMOUSIN, 2 bis, r. Blanche ; Ph. DELPECH, 23, r. du Bac ;

A MONTRÉAL : C. MELQUIOND et Ce, 223, Mc Gill Street.

Et dans les principales Pharmacies du Canada.

EAU DE JANINA

Du Docteur A. IBOS

POUR LA

COLORATION DES CHEVEUX

ET L'HYGIÈNE DU CUIR CHEVELU

L'EAU DE JANINA est onctueuse, inoffensive et hygiénique. Elle donne aux cheveux une teinte naturelle, elle les rend souples, brillants et dociles à toutes les coiffures. Contrairement aux teintures, son action est d'une complète innocuité, car il n'entre dans sa composition aucun produit toxique ou irritant.

Son usage, en dehors des avantages uniques qu'il offre pour teindre les cheveux, empêche et détruit les pellicules, les éruptions dartreuses, etc., du cuir chevelu, et l'entretient dans un état parfaitement normal et dans la plus exacte propreté.

DÉPOT GÉNÉRAL A PARIS : Ve Holtz, rue Papillon, 12.

MONTRÉAL, C. MELQUIOND et Ce.

Et dans les principales Pharmacies du Canada.

GUERLAIN

15, Rue de la Paix, PARIS

Parfumeur, Distillateur, Savonnier

EAU DE COLOGNE IMPÉRIALE

SAPOCETI, Savon de toilette.

Véritable AMBROSIAL CREAM pour faire la Barbe.

PARFUMS COMME IL FAUT pour le Mouchoir.

EAU ATHÉNIENNE et EAU LUSTRALE pour parfumer et nettoyer la tête.

STILBOIDE pour assouplir et lustrer les Cheveux.

CRÈME DE FRAISES pour adoucir la peau.

POUDRE de CYPRIS pour blanchir

SCROFULE, RACHITISME, PHTHISIE ANÉMIE, CHLOROSE

100 Dragées, 3 fr. Plus efficaces que l'huile. Ni dégoût, ni renvois. Demander le prospectus. Dépôt à Paris, ph. de l'Europe, 31, Rue d'Amsterdam, 31

A MONTRÉAL : LAVIOLETTE & NELSON, 215, Rue Notre-Dame, Et chez les principaux pharmaciens du Canada

Vin de Bugeaud

Toni-Nutritif

Au Quinquina et au Cacao combinés

LE VIN DE BUGEAUD

A BASE DE VIN D'ESPAGNE

Est d'un goût fort agréable. Il est chaque jour ordonné par les sommités médicales de France et de l'Etranger contre les affections suivantes :

Diarrhée chronique	Affections scorbutiques
Hémorrhagies passives, Scrofules	Flueurs blanches
Pertes séminales	Périodes de Convalescence de toutes les fièvres
Maladies nerveuses de toutes sortes (Névroses)	Appauvrissement du Sang

Enfin, ce médicament convient d'une manière **toute spéciale** aux Convalescents, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates et aux Vieillards affaiblis par l'âge et les infirmités.

La GAZETTE DES HOPITAUX, l'UNION MÉDICALE, l'ABEILLE MÉDICALE ont proclamé sa supériorité sur tous les autres toniques

DÉPOT GÉNÉRAL

Paris — Pharmacie LEBEAULT, 53, rue Réaumur

LE VIN DE BUGEAUD

Se trouve dans les principales Pharmacies en France et à l'Étranger

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS

Typ. Motteroz

Agents—C. MELQUIOND & Co., 223, McGill St. Montréal.

Dépôts—LAVIOLETTE & NELSON, PICAULT & Cie., J. GOULDEN et H. R. GRAY, Montréal, et dans les principales pharmacies du Canada.

TRANSPORT DES MALLES.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A. M.	Levées P. M.
		ONTARIO.		
8 00	......	Ottawa, p. ch. de fer	7 45	7 45
8 30		Province d'Ontario	7 45	.....
	6 00	Rivière Ottawa, route	6 15	.....
		QUÉBEC.		
8 00	......	Québec, Trois-Rivières et Sorel, p. vapeur	......	5 00
......	......	Québec, ch. de fer	......	7 00
......	......	C F Cantons de l'Est, Trois-Riv., Arthabaska et Rivière du Loup	......	......
11 00	......	C F St Rémi et Hemmingford	......	2 00
8 00	2 30	St Hyacinthe, Sherbrooke, etc.	6 15	3 00 / 7 00
10 00	......	St Jean et la Jonction du Vermont	......	2 30
10 00	......	Shefford et les comtés du Sud-Est	......	2 30
		MALLES LOCALES		
11 00	......	Beauharnois, route	6 00	......
......	......	Chambly, St Césaire	8 00	2 30
11 00	......	Contrecœur, Varennes et Verchères	......	1 30
11 00	......	Côte St Paul	7 00	......
		Tanneries Ouest	7 00	2 00
10 30	5 40	Huntingdon	6 00	2 00
10 30	2 00	Lachine	6 00	2 00
9 30	......	Longueuil	6 00	2 00
10 00	2 10	St Lambert	......	2 30
11 00	......	Laprairie	7 30	2 30
11 00	......	New Glasgow, Sault au Récollet	7 00	......
	5 10	Terrebonne, St Vincent	7 00	2 30
8 30	5 00	Pointe St Charles	8 30	2 00
......	......	St Laurent, St Eustache, Ste Scholastique, Belle Rivière	7 00	......
......	1 30	St Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse	7 00	......
10 00	......	St Jean et la Station St Armand	8 00	2 30
9 00	......	Trois-Rivières, route de la rive Nord	......	1 30
		PROVINCES MARITIMES.		
8 00	......	N-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et I P E	{—}	2 15
......	......	Terreneuve, partant tous les jours pour Halifax, et de là la transmission se fera tous les mardis alternatifs—du 16 juin	......	7 00 / 7 00
		ETATS-UNIS.		
6 & 10	......	Boston et les Etats de la Nov. Angleterre, excepté le Maine	7 00	2 30
6 & 10	......	N.-York et les Etats du Sud		2 30
8 00	......	Island Pond, Portland et le Maine	{—}	2 15 / 7 00
8 & 10	......	Etats de l'Ouest et du Pacif. et Manitoba	7 45	7 45
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, etc., payées d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles :		
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jeudis p.m.	......	2 0
		Pour St Thomas, les Indes Occidentales et Brézil, le 23 de chaque mois		
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la ligne Canadienne le Vendredi	......	7 00
		Par New-York, les Lundis, Mardis et Samedis		2 30

* Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 8.00 A.M., et 9.00 P.M.

† Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 2.40 A. M., 9.00 P.M.

Les lettres enregistrées devront être mis à la poste 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.

Les boîtes dans les rues sont visitées à 10 a.m., 12.30, 5.30 et 8 p.m. Le Dimanche à 8 a.m.

ROBERT ROSS.

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION.

Bureau, No. 33, Rue St. Nicholas.

Ayant loué la maison No. 16, rue Commune, adjointe à l'ancienne maison d'entrepôt, Robert Ross, est maintenant prêt à recevoir des marchandises en magasin Libre ou en Douane aux tarifs les plus bas.

Cette maison est surtout adoptée à l'emmagasinage général, elle contient de grandes et magnifiques caves, elle est très commode, étant près des quais.

8 juillet.—249 a c

C. G. C. SIMPSON,

(Ci-devant de chez C. Legge & Cie.)

SOLLICITEUR DE BREVETS

Bureau No. 14 — 162, rue St. Jacques

MONTRÉAL.

Brevets obtenus en Canada, aux Etats-Unis Angleterre, France, Belgique, Italie, Russie et autres pays où l'on accorde des patentes. Marques de commerce et droits d'auteurs enregistrés.

13 août—r c 282

J. K. & H. MACDONALD

Forgerons et Entrepreneurs en général, Poseurs de Sonnettes, Serruriers, &c., Machines à Coudre ajustés et réparés.

24,—Rue Latour, Montréal,—24

4 Juin. 225—a c k

Dr. T. TRUDEL & CIE

Droguistes,

PHARMACIE VIGER

Coin des Rues Craig et St. Denis,

MONTREAL.

9 juillet.—a c k 252

G. C. VANDAL

Chimiste Pratique,

No. 182, — RUE BLEURY, — No. 18

Près de la rue Ste. Catherine.

Prescriptions des médecins et recettes familles préparées avec soin.

8 juillet.—r 251

DR. PROUDFOOT,

37, *Beaver Hall Terrace.*

Une attention toute spéciale est donnée aux maladies des yeux et des oreilles.

16 juillet. a k—258

Docteur F. C. T. Lamoureux,

GRADUE DE L'UNIVERSITE LAVAL

224, Rue St. Martin,

FAUBOURG ST. ANTOINE.

8 juillet. sm k—247

L. H. ARCHAMBEVULT,

AVOCAT

25, Rue St. Gabriel,

Porte voisine de l'Hôtel du Canada,

MONTRÉAL.

12 juin. j—231

G. A. NANTEL

AVOCAT

12,—Rue St. Jacques,—12

MONTREAL.

19 août. a k—287

Mr. VICTOR ROY

ARCHITECTE,

53, Rue St. Jacques, Montréal.

21 fév. a k—141

RIDDELL & EVANS.

Comptables Publics, Syndics, etc.

NORTH BRITISH CHAMBERS,

11, rue de l'Hôpital, Montréal.

JAMES RIDDELL, Syndic Officiel.

17 fév.—9

C. O'BRIEN

Peintre d'Enseignes et de Maisons, peintures unies ou décorations, Tapisseur, Vitrier, etc.

Aussi, Blanchissage et Décoration en peinture, fait avec soin et promptitude,

2, 4 et 6, rue St. Urbain, Montréal

20 Juin.—a k

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS

1875-76-Arrangements d'Hiver-1875-76

Les Lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
SARDINIAN	4100	Lt. Dutton, R.N.R.
CIRCASSIAN	3400	Capt. J. Wylie.
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown.
SARMATIAN	3600	Capt. A. D. Aird
HIBERNIAN	3434	Lt. Archer, R.N.R.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	3000	Lt. Smith, R N.R.
PRUSSIAN	3000	Capt. Ritchie
AUSTRIAN	2700	Cap. Jas Urquhart
NESTORIAN	2700	Capt. Barclay
MORAVIAN	2650	Capt. Graham
PERUVIAN	2600	Capt. R. S. Watts.
MANITOBAN	3150	Capt. H. Wylie
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. Richardson.
CANADIAN	2600	Capt. Millar
ACADIAN	1350	Capt. Cabel.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott
WALDENSIAN	2300	Capt. J.G. Stephen
PHŒNICIAN	2600	Capt. Menzies.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Mylins.

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI, et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, doivent partir de Portland

Prix du passage de Montréal :

Cabine ... $75 à $85
Entrepont ... $26.50

Les steamers suivants feront voile de PORTLAND A LIVERPOOL, comme suit

Peruvian ... 4 Décembre.
Prussian ... 11 "
Sarmatian ... 18 "
Moravian ... 25 "
Scandinavian ... 1 Janvier.
Sardinian ... 8 "

Les vapeurs de la Ligne de Glasgow, devront voyager entre Glasgow et Portland de temps à autre pendant la saison de navigation de l'hiver.

Prix du Passage :

Cabine ... $51
Intermédiaire ... 40
Entrepont ... 25

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.

Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance

Les passagers de cabine qui fourniront leur vin devront payer un droit de débouchage de 2c par bouteille.

Pour fret et autres détails s'adresser :

A Portland, à H. & A. ALLAN, ou à J. L. FARMER ; à Bordeaux, à LAFITTE & VANDERCRUCE, ou E. DE PASS & Co ; à Québec, à ALLANS, RAE & Co., au Hâvre, à JOHN M. CURRIE, 21, Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, rue du 4 Septembre ; à ANVERS, à AUG. SCHMITZ & Co., ou à RICHARD BERNS ; à Rotterdam, à E. P. ITTMANN & ROON ; à Hambourg à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS Bros. James Street ; à Chicago, à ALLAN & Co., 72 La Salle Street ; ou à

H. & A. ALLAN.

Coin des rues Youville et Commune.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

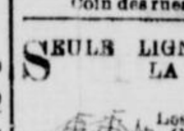

Les vapeurs de la Compagnie Générale Transatlantique portant les malles entre New-York et le Hâvre, faisant escale à Plymouth, [G. B.]

Les magnifiques vaisseaux de cette route favorite, [plus au sud que toute autre route], partiront du quai No. 50, North River, comme suit :—

France, Trudelle ... Samedi, 8 Janv.
Labrador, Sanglier ... Samedi, 22 Janv.
Amérique, Pouzolz ... Samedi 5 Février.

Prix du passage en or, [le vin compris] au Hâvre :—

Première cabine, $120 et $110 selon les accommodations. Deuxième cabine $72. Troisième cabine, $40.

Billets de retour à prix réduits.

Entrepont pour $26, avec des accommodations et tout le nécessaire, sans charge extra, et un confort que ne peut fournir aucune autre ligne.

Les vapeurs marqués avec un * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

En prenant cette ligne, les voyageurs américains et canadiens qui vont au continent d'Europe ou qui en reviennent, se dispenseront d'un voyage sur les chemins de fer de l'Angleterre et éviteront les désagréments que l'on éprouve en traversant la Manche, une perte de temps considérable, du trouble et des dépenses.

LOUIS DE BEBIAN, Agent 55, Broadway, New-York.

Agents à Montréal :

W. M. KNOWLES & CO., 301, rue des Commissaires

22 Octobre. 38—r

COMPAGNIE DE STEAMERS "STATE LINE.

Tons.	Tons.
Indiana, 4,000	Louisiana, 3,600
Florida, 4,000	Virginia, 3,800
Nevada 4,000	Minnesota 3,600
Georgia, 3,800	Alabama, 3,600
Pennsylvania, 3,800	

Les vapeurs puissants et de premier ordre ci-dessus énumérés, partant de New-York chaque JEUDI, ont été lancés dans le courant de ces deux dernières années.

Les salons sont magnifiquement meublés et l'on trouve à bord piano, bibliothèque, salon réservé aux dames, fumoir, bain, etc. Les cabines sont grandes, bien aérées et bien éclairées, et dans chacune il y a une sonnerie électrique pour appeler les garçons ou les servantes.

Prix du passage de Montréal :

A Liverpool, Glasgow, Belfast et Londonderry, 1re classe $60, 2de $45, entrepont à très bas prix.

Billets pour Paris, Hâvre, Anvers, Hambourg, Brême et Rotterdam, au plus bas prix.

Les passagers pourront se procurer des billets à prix réduits de ou pour toutes les parties de l'Europe. Voir les plans des cabines et les prospectus détaillés.

DAVID WATERS, Agent. 31, rue Notre-Dame, Montréal. Ou 139, rue Bleury, après 6 P.M.

19 mai.—211 a c k

MAISON ST. DENIS.

RESTAURANT FRANÇAIS.

COIN DES RUES

BONSECOURS ET CHAMP-DE-MARS.

M. EDOUARD FORTIN, ayant acheté de M. E. L. ETHIER, le magnifique Restaurant ci-haut mentionné, à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme son prédécesseur à donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.

Le nom si bien établi de ce Restaurant restera toujours au rang de première classe.

Les vins et les liqueurs seront toujours des meilleures marques et la cuisine française.

Lunchs déjeuners et dîners servis à toute heure.

Attention toute spéciale accordée aux dîners privés et aux réunions d'amis.

Le Dimanche, le restaurant est ouvert depuis midi, jusqu'à 9 h. p.m.

23 janvier 1873.—114 a

HOTEL YAMASKA

TENU PAR

HAMEL & FILS

Coin des Rues GIROUARD et LAFRAMBOISE

ST. HYACINTHE

La maison vient d'être restaurée à neuf et offrira tout le confort que les voyageurs et les pensionnaires aiment à trouver dans un hôtel de première classe.

Chambres spacieuses et soins empressés.

Cet hôtel est situé au centre des affaires, près du dépôt, dans un site très salubre, sur la plus belle place de la ville. Les touristes y trouveront un lieu magnifique pour passer la saison, ou une soirée agréable.

St. Hyacinthe, 1er Sept. 1875. 298

HOTEL DE LA MARINE

RESTAURANT FRANÇAIS

149, Bleecker Street, NEW-YORK

Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ hrs

Café et Billards.

A. DELAPORTE, Propriétaire. Succ. de J. LARRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France, etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis.

21 sept.—a k

LA STADACONA

Compagnie d'Assurance sur la Vie et contre le Feu.

Bureau Principal : Québec

Capital autorisé ... $5,000,000

Dépôts au Gouvernement ... $100,000

J. B. RENAUD, Ecr., *Président.*

HON. JNO. SHARPLES, *Vice-Prés.*

GEO. J. PYKE *Gérant Général.*

CRAWFORD LINDSAY, *Secrétaire.*

DIRECTEURS DE MONTREAL :

THOS WORKMAN, Ecr., *Président.*

M. CUVILLIER, Ecr | G. D FERRIER, Ecr.
AMABLE JODOIN, Ecr. | THOS. TIFFIN, Ecr.

C. O. PERRAULT AGENT, 15, *Place d'Armes,* MONTRÉAL.

Succursales locales établies dans toute la Puissance

Polices sur la Vie et contre le Feu émises à des taux modérés.

4 Décembre.

Aux Employes du Gouvernement, Syndics Officiels, etc.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"LA CITOYENNE"

émet, sans délai, des Polices de Garantie, sur la fidélité des Employés du Gouvernement en général, en remplacement de cautions privées, aux taux de prime *les plus réduits.*

Cette compagnie est *la seule*, dans toute la Puissance, qui émet des Polices de Garantie combinées avec l'assurance sur la vie, mode d'après lequel chaque assuré devient sa propre caution personnelle.

EDWARD STARK, GÉRANT.

Bureau Principal : No. 179, Rue St. Jacques, Montréal.

7 Octobre 25—a k

La Cie. d'Assurance Lancashire

CAPITAL ... £2,000,000 Stg.

Sur les incendies à la vie

Les soussignés ayant été nommés agents pour cette excellente compagnie d'assurance, sollicitent une part du patronage de leurs amis et du public en général.

HENRY MACKAY & CIE., No. 1, " Merchants Exchange.

3 Juin. 223 a c k

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," de Londres, Angleterre.

CAPITAL ... £2,500,000 Stg

Bureau : 43, Rue St. François-Xavier.

FRED. COLE, Agent-Général.

11 Juin. 230—a k

BANQUE ST JEAN-BAPTISTE.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que la Banque St. Jean-Baptiste demandera à la Législature Fédérale, à sa prochaine session, la passation d'un bill lui accordant une extension des délais accordés par son acte d'incorporation pour l'accomplissement des formalités requises par la section Sept du Statut du Canada, 31 Vict., Chap. 5.

R. A. R. HUBERT, Président Provisoire.

Montréal, 11 Décembre 1875. 80—dm A

AVIS.

Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Henry Thomas Privett, en son vivant hôtelier de Montréal, sont par le présent notifiées de les envoyer immédiatement à John H. Isaacson, Notaire Public, Montréal, et toutes les personnes endettées à la dite succession, sont notifiées de payer immédiatement ces dettes au dit John H. Isaacson, qui est dûment autorisé à donner des reçus en conséquence.

JOSEPH GRAND, Exécuteur.

ELLEN PRIVETT, Exécutrice et Tutrice.

Montréal, 20 Déc. 1875.—87

AVIS.

Application sera faite au Parlement Fédéral, à sa prochaine session, pour un acte incorporant la "Atlantic and Pacific Mutual Fire and Marine Insurance Company."

D. MACMASTER, Procureur des Appliquants.

Montréal, 13 Octobre 1875—81 dm A

AVIS

Est par les présentes donné que Le Crédit Foncier du Bas-Canada fera application au Parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session aux fins d'obtenir certains amendements à sa charte, de changer son nom en celui de "Crédit Foncier de Montréal," de définir la signification d'un des paragraphes de la dite charte, et autres amendements

C. C. DE LORIMIER, Avocat.

Montréal, 19 Novembre 1875. 62—dm

LA MINERVE

Journal Quotidien

Deux Editions par jour : Matin et Soir

PRIX D'ABONNEMENT

[Payable d'avance.]

EDITION QUOTIDIENNE.

Ville ... un an ... $6.
" ... six mois ... 3.00
Campagne ... un an ... 6.00
" ... six mois ... 3.6
Etats-Unis ... un an—en or ...
" ... six mois—en or ...

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Ville et Campagne—un an ... 4.00
" " six mois ... 2.00
Etats-Unis ... un an—en or ... 5.60
" ... six mois—en or ... 2.10

Tout abonné désirant cesser son abonnement, doit en donner avis au moins un mois d'avance, et payer les arrérages. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

TARIF DES ANNONCES, par ligne

Première insertion Nonpareil ... 10 cen
Autres insertions, si insérées tous les jours ... 5
Autres insertions, trois fois par semaine ... 6
Autres insertions, deux fois par semaine ... 7
Autres insertions, une fois par semaine ...
1 mois [tous les jours] ... $1.00
2 " " ... 1.50
3 " " ... 2.00
6 " " ... 3.00
1 an ... 5.00
3 fois par semaine, un quart du prix ci-dessus
Deux " un tiers " "
Une " une demi " "
Dans les 2e et 3e pages, 50 par cent extra.
Avis de Naissance, Mariage et Décès, 50c.

AVIS.

Toutes Notices ou Avis spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées et publiques, Concerts, etc., etc., seront chargées à dix centins la ligne.

La Semaine Agricole

Edition Hebdomadaire de La Minerve,

PARAISSANT LE VENDREDI MATIN.

ABONNEMENT.

Un an, payable d'avance ... $1.0
Etats-Unis (en or) ... 1.5

ANNONCES.

10c par ligne ... par insertion,
1 mois ... 75 centins.
6 " ... $1.25
an ... 2.00